

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, October 1, 2024

The Standing Senate Committee on Indigenous Peoples met with videoconference this day at 9 a.m. [ET] to examine the implementation of the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples Act, 2021 by Canada and First Nations, Inuit and Métis peoples.

Senator Brian Francis (*Chair*) in the chair.

The Chair: Honourable senators, before we begin, I would like to ask all senators and other in-person participants to consult the cards on the table for guidelines to prevent audio feedback incidents. Please make sure to keep your earpiece away from all microphones at all times. When you are not using your earpiece, place it face down on the sticker placed on the table for this purpose. Thank you all for your cooperation.

I would like to begin by acknowledging that the land on which we gather is on the traditional, ancestral and unceded territory of the Anishinaabe Algonquin First Nation and is now home to many other First Nations, Métis and Inuit peoples from across Turtle Island.

I am Mi'kmaq Senator Brian Francis from Epekwitk, also known as Prince Edward Island, and I am the Chair of the Committee on Indigenous Peoples. I will now ask committee members in attendance to introduce themselves by stating their names and province or territory.

Senator Arnot: David Arnot. I'm from Saskatchewan.

Senator Hartling: Nancy Hartling, New Brunswick, unceded territory of the Mi'kmaq people.

Senator Pate: Kim Pate, Ontario, from the unceded, unsurrendered territory of the Algonquin Anishinaabeg.

Senator Sorensen: Karen Sorensen, Alberta, Banff National Park, Treaty 7 territory.

Senator White: Judy White, proud Mi'kmaq from Ktaqmkuk, better known as the province of Newfoundland and Labrador.

Senator Greenwood: Margo Greenwood, British Columbia, Treaty 6 territory.

Senator Coyle: Mary Coyle, Nova Scotia, Mi'kma'ki.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 1^{er} octobre 2024

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 heures (HE), avec vidéoconférence, pour étudier la mise en œuvre de la Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones de 2021 par le Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis.

Le sénateur Brian Francis (*président*) occupe le fauteuil.

Le président : Honorables sénateurs, avant de commencer, j'aimerais demander à tous les sénateurs et aux autres participants en personne de consulter les cartes sur la table pour s'informer des lignes directrices sur la prévention des incidents de rétroaction auditive. Veuillez vous assurer de garder votre oreillette loin de tout microphone en tout temps. Lorsque vous ne l'utilisez pas, veuillez la placer vers le bas sur l'autocollant se trouvant sur la table à cette fin. Je vous remercie de votre coopération.

J'aimerais d'abord souligner que le territoire sur lequel nous nous trouvons est le territoire traditionnel, ancestral et non cédé de la Première Nation algonquine anichinaabe, qui accueille maintenant de nombreuses Premières Nations ainsi que des Métis et des Inuits de divers endroits sur l'île de la Tortue.

Je suis le sénateur mi'kmaq Brian Francis d'Epekwitk, aussi connu sous le nom de l'Île-du-Prince-Édouard. Je préside le Comité des peuples autochtones. Je demanderais maintenant aux membres du comité de se présenter en indiquant leur nom et leur province ou territoire.

Le sénateur Arnot : Je m'appelle David Arnot et je suis de la Saskatchewan.

La sénatrice Hartling : Je m'appelle Nancy Hartling et je suis du Nouveau-Brunswick, le territoire non cédé du peuple mi'kmaq.

La sénatrice Pate : Je m'appelle Kim Pate et je suis de l'Ontario, le territoire non cédé du peuple algonquin anichinaabeg.

La sénatrice Sorensen : Je m'appelle Karen Sorensen. Je suis du parc national Banff, en Alberta, le territoire visé par le Traité n^o 7.

La sénatrice White : Je m'appelle Judy White. Je suis une fière Mi'kmaq de Ktaqmkuk, mieux connu sous le nom de la province de Terre-Neuve-et-Labrador.

La sénatrice Greenwood : Je m'appelle Margo Greenwood et je suis de la Colombie-Britannique, le territoire du Traité n^o 6.

La sénatrice Coyle : Je m'appelle Mary Coyle et je suis de la Nouvelle-Écosse, dans le Mi'kma'ki.

The Chair: Thank you, everyone. Today we'll continue our study to examine the implementation of the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples Act, 2021, also known as UNDRIP, by Canada and First Nations, Inuit and Métis peoples. The committee is hearing from witnesses to further refine its study topic.

With that, I would now like to introduce our first witness. From the Office of the Correctional Investigator, Ivan Zinger, Correctional Investigator of Canada. Thank you for joining us today, Mr. Zinger. Our witness will provide opening remarks of approximately 10 minutes, which will be followed by a question-and-answer session with senators.

[*Translation*]

Ivan Zinger, Correctional Investigator of Canada, Office of the Correctional Investigator: Thank you very much, Mr. Chair. Hello, senators. Thank you for the invitation to appear before your committee. I welcome your timely and important study of Canada's implementation of the UN Declaration on the Rights of Indigenous Peoples Act.

The adoption of the UN Declaration into Canadian law is a rare and significant achievement as Canada does not usually incorporate international human rights standards or declarations directly into domestic law. Adherence to the act promises to fundamentally transform Canada's relationship with Indigenous peoples.

As correctional investigator, my mandate is limited to federal corrections. My office provides independent oversight of the Correctional Service of Canada. I serve as the ombuds for federally sentenced individuals. My office falls under the public safety portfolio, but I operate independently and at arm's length from the department and minister. We investigate individual and systemic problems of incarcerated persons to ensure sentences are administered fairly, humanely and in compliance with Canada's domestic and international human rights framework.

[*English*]

With respect to the focus of your study, the federal correctional system is mainly implicated in the actions listed under shared priority 60. These include the following four things: reducing the disproportionate Indigenous population in correctional facilities; expanding existing section 81 healing lodge capacity; providing effective, culturally competent and nondiscriminatory intervention and reintegration support for Indigenous offenders; and ensuring programs, policies and

Le président : Je vous remercie. Aujourd'hui, nous poursuivons notre examen de la mise en œuvre de la Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones de 2021 par le Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis. Le comité entendra le témoignage de divers témoins afin de préciser le sujet de son étude.

Sur ce, je vous présente notre premier témoin, M. Ivan Zinger, enquêteur correctionnel du Canada au Bureau de l'enquêteur correctionnel. Je vous remercie d'être là, monsieur Zinger. Le témoin présentera ses remarques liminaires pendant environ 10 minutes, puis nous passerons à une série de questions de la part des sénateurs.

[*Français*]

Ivan Zinger, enquêteur correctionnel du Canada, Bureau de l'enquêteur correctionnel : Merci beaucoup, monsieur le président. Bonjour, mesdames et messieurs les sénateurs et les sénatrices. Je vous remercie de votre invitation à comparaître devant votre comité. Je me réjouis de votre étude opportune et importante sur la mise en œuvre de la Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones par le Canada.

L'adoption de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones dans le droit canadien est une réalisation rare et importante, car le Canada n'incorpore habituellement pas directement dans le droit interne les normes ou les déclarations internationales relatives aux droits de la personne. L'adhésion à la loi promet de transformer fondamentalement les relations du Canada avec les peuples autochtones.

En tant qu'enquêteur correctionnel, mon mandat se limite aux services correctionnels fédéraux. Mon bureau assure une surveillance indépendante de Service correctionnel Canada. J'agis donc comme ombudsman pour les personnes qui purgent une peine fédérale. Mon bureau relève du portefeuille de la Sécurité publique, mais je travaille de façon indépendante du ministère, du ministre ou de Service correctionnel Canada. Nous enquêtons sur les problèmes individuels et systémiques des personnes incarcérées pour nous assurer que les peines sont appliquées équitablement, humainement et conformément au cadre canadien et international des droits de la personne.

[*Traduction*]

Concernant l'objet de votre étude, le système correctionnel fédéral s'occupe principalement des actions énumérées dans la priorité partagée 60, notamment réduire le nombre disproportionné d'Autochtones dans les établissements correctionnels; accroître la capacité actuelle dans les pavillons de ressourcement relevant de l'article 81; offrir des interventions efficaces, non discriminatoires et adaptées aux réalités culturelles ainsi que des services de soutien à la réinsertion sociale des

practices responsive to the special needs of Indigenous people in corrections.

These are not new commitments by any means. They are part of a series of calls to action, many of which have been issued and reissued many times over in a succession of reports by my office and, more prominently, in commissions of inquiry such as the Truth and Reconciliation Commission, or TRC, and the National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls.

Progress on addressing Indigenous overrepresentation has been slow, frustrating and disappointing. In the last 25 years, nearly every government has pledged to reduce or eliminate Indigenous overrepresentation, and every one of them has failed. My office reported 10 years ago that Indigenous people represented 23% of the overall federally incarcerated population. Today, the proportion of incarcerated Indigenous people has reached 32%. Even more alarming, Indigenous women now account for half of all women in Canadian penitentiaries.

The indigenization of our correctional system is deeply embedded in the systemic racism, discrimination and disadvantage that disproportionately bring Indigenous people into contact with the criminal justice system. Our prison system, which predates Confederation, did not create this problem, but it has long served to keep Indigenous people in this country marginalized, over-criminalized and over-incarcerated.

The system itself appears to perpetuate conditions of disadvantage and discrimination. On nearly every measure of correctional performance, such as time spent behind bars before first release, overrepresentation in maximum-security institutions, over-involvement in use of force incidents, placement in the new administrative segregation regime, higher reoffending and return-to-custody rates and higher rates of prison suicide attempts and self-injury, the gap between Indigenous and non-Indigenous people in federal custody continues to widen.

In revisiting these issues, my latest investigation found that only one new community section 81 healing lodge had been created since the office's original *Spirit Matters* report, which was tabled in Parliament as a special report in 2013. This is the report that my predecessor tabled. Furthermore, 10 years later, there are still no healing lodges in Ontario, the Atlantic region or the North and no community-run facilities in the Pacific region.

délinquants autochtones; et veiller à ce que les programmes, les politiques et les pratiques correspondent aux besoins particuliers des Autochtones dans les établissements correctionnels.

Il ne s'agit pas du tout de nouveaux engagements, puisqu'ils s'inscrivent dans une série d'appels à l'action, dont beaucoup ont été publiés et republiés dans bon nombre de rapports provenant de mon bureau, et mis en évidence par des commissions d'enquête telles que la Commission de vérité et réconciliation, ou CVR, et l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

Les progrès visant à réduire la surreprésentation des Autochtones ont été lents, frustrants et décevants. Au cours des 25 dernières années, pratiquement tous les gouvernements ont promis de réduire ou d'éliminer la surreprésentation des Autochtones, et chacun d'entre eux a échoué. Il y a 10 ans, mon bureau a indiqué que les Autochtones constituaient 23 % de la population carcérale fédérale dans son ensemble. Aujourd'hui, cette proportion atteint 32 %. Ce qui est encore plus alarmant, c'est que les femmes autochtones représentent la moitié des femmes incarcérées dans les pénitenciers au pays.

L'autochtonisation de notre système correctionnel est profondément ancrée dans le racisme, la discrimination et les désavantages systémiques, qui font en sorte que les Autochtones représentent une part disproportionnée des personnes ayant des démêlés avec le système de justice criminelle. Notre système carcéral, institué avant la Confédération, n'est pas à l'origine du problème. Toutefois, il a contribué à la marginalisation, à la criminalisation à outrance et à la surincarcération des Autochtones au pays.

Le système lui-même semble perpétuer les désavantages et la discrimination. L'écart entre les Autochtones et les non-Autochtones continue de se creuser pour pratiquement chaque indicateur de rendement du système correctionnel fédéral, comme le temps passé derrière les barreaux avant la première libération, la surreprésentation dans les établissements à sécurité maximale et dans les incidents nécessitant le recours à la force, le placement dans le nouveau système d'isolement préventif et le taux élevé de récidive et de retour à la détention, ainsi que les taux plus élevés de suicide et d'automutilation.

Lorsque nous nous sommes à nouveau penchés sur ces enjeux, ma dernière enquête m'a amené à conclure qu'un seul nouveau pavillon de ressourcement communautaire relevant de l'article 81 avait été créé depuis le premier rapport du bureau intitulé *Une question de spiritualité*, un rapport spécial qui a été déposé au Parlement en 2013. Ce rapport avait été déposé par mon prédécesseur. De plus, 10 ans plus tard, il n'y a toujours pas de pavillon de ressourcement en Ontario, dans la région de l'Atlantique ou dans le Nord, et il n'y a aucun établissement géré par la communauté dans la région du Pacifique.

We found that state-run healing lodges are better funded, staffed and resourced than Indigenous-run section 81 healing lodges. In fact, the federal government spends approximately two times more on Correctional Service Canada, or CSC, or state-run healing lodges, or 40% less per resident in community versus state-run facilities. A two-tiered healing lodge system means that these facilities are in constant competition with one another for resources, staff and residents. They also run at full capacity.

With respect to the shared priority of CSC providing culturally competent interventions, I have reported that CSC's signature interventions in Indigenous corrections, programs like Pathways or the Indigenous Intervention Centres, continue to be mainly penitentiary-based. The selection criteria for participation in these interventions are so restrictive that most Indigenous people under federal sentence never actually benefit from the Indigenous continuum of care interventions established in their name. Less than 8% of the incarcerated Indigenous population participates in an Indigenous-specific intervention.

CSC's latest Indigenous Corrections Accountability Framework, which serves as the agency's annual report on progress specific to Indigenous corrections, states that:

Trends indicate that the overrepresentation of Indigenous people is likely to increase in coming years. As a result, CSC is strengthening efforts related to Indigenous Interventions, and ultimately, reducing the overrepresentation of Indigenous people.

With respect, I fail to see how more of the same will move the needle on Indigenous overrepresentation. Without concrete, specific and actionable targets that commit the service to reducing the flow of Indigenous people entering or returning to a federal prison, we are unlikely to see any substantive progress. Funding is part of the problem, as less than 3% of the annual expenditure on federal corrections in Canada is dedicated to Indigenous-specific initiatives.

In conducting my latest investigation, *Ten Years since Spirit Matters*, I concluded that Canada's penitentiary system retains many of the features and conceits of colonialism. There can be little doubt that the correctional system makes its own contribution to the over-imprisonment of Indigenous people. For the kind of urgent reforms that are necessary, Canada must come

Nous avons observé que les pavillons de ressourcement gérés par l'État sont mieux financés, dotés en personnel et en ressources que les pavillons de ressourcement relevant de l'article 81 administrés par des Autochtones. En fait, le gouvernement fédéral dépense environ deux fois plus dans les pavillons de ressourcement gérés par le Service correctionnel du Canada, ou SCC, ou par l'État. Il y a donc 40 % de moins par résident dans les établissements gérés par la communauté comparativement aux établissements gérés par l'État. Un système de pavillons de ressourcement à deux vitesses signifie que ces établissements se livrent une bataille constante pour les ressources, le personnel et les résidents. Ils sont également à plein rendement.

Concernant la priorité partagée du SCC de faire des interventions adaptées à la culture, j'ai indiqué que les interventions phares du SCC dans les services correctionnels pour les Autochtones, des programmes comme Sentiers autochtones ou les Centres d'intervention pour Autochtones, continuent de reposer largement sur le système pénitentiaire. Les critères de sélection pour la participation à ces initiatives s'avèrent tellement restrictifs que la plupart des Autochtones qui purgent une peine fédérale ne bénéficient jamais du continuum de soins autochtones prévus pour eux. Moins de 8 % des Autochtones incarcérés ont pris part à une intervention conçue pour les Autochtones.

Le tout dernier Cadre de responsabilisation des services correctionnels pour Autochtones du SCC, qui témoigne sur une base annuelle des progrès de l'organisme au chapitre des services correctionnels pour les Autochtones, précise ceci :

Les tendances indiquent que la surreprésentation des Autochtones s'accroîtra probablement au cours des prochaines années. Par conséquent, le SCC accentue les efforts liés aux interventions pour Autochtones et, en fin de compte, à la réduction de la surreprésentation des Autochtones.

Avec tout le respect que je vous dois, je ne vois pas en quoi le fait de continuer à faire exactement les mêmes choses permettra d'obtenir des résultats au chapitre de la surreprésentation des Autochtones. Sans cibles concrètes, précises et réalisables qui forceraient le SCC à réduire le nombre d'Autochtones incarcérés pour la première fois ou à nouveau dans une prison fédérale, nous ne risquons pas de voir de progrès considérables. Le financement fait partie du problème, puisque moins de 3 % du budget annuel des services correctionnels fédéraux est consacré aux initiatives pour les Autochtones.

Lors de ma dernière enquête, intitulée *Dix ans depuis Une question de spiritualité*, j'ai conclu que le système pénitentiaire du Canada conserve de nombreuses caractéristiques et de nombreux concepts issus du colonialisme. Il est évident que le système correctionnel en soi contribue à la surincarcération des Autochtones. Afin de mener à terme les réformes urgentes qui

to terms with its colonial legacy, embrace a distinctions-based approach to working with First Nations, Inuit and Métis people and genuinely engage in reclamation and reconciliation efforts.

I have called on the federal government to devolve responsibilities, resources and control more fully for the care, custody and supervision of Indigenous individuals under sentence back to Indigenous people and communities. I have recommended creation of a new funding model for section 81 healing lodges to achieve funding parity with state-run facilities and to transfer control and ownership of existing state-run healing lodges to Indigenous communities as originally intended. In the interests of equity and fairness, the federal government should create job security and provide additional benefits and supports for elders working inside penitentiaries.

Finally, it is imperative that the Government of Canada make good on the many repeated calls to action and commitments to reduce overrepresentation by implementing an Indigenous decarceration strategy, the general aim of which would be to reallocate resources from penitentiaries to community-based reintegration efforts.

[*Translation*]

Thank you and I would be happy to take your questions.

[*English*]

The Chair: Thank you very much, Mr. Zinger. We will now open the floor to questions from senators.

Senator Arnot: Thank you, Dr. Zinger. You've called for the decarceration strategy needed from the federal government and the need to implement all 14 of your recommendations in this latest report on *Spirit Matters*.

Have you received a satisfactory response from any of the ministries highlighted in your report that need to take some action? I'm looking for advice on what we might do in our report. What are the catalysts needed to address the discrimination? This is obviously a chronic problem, and you've highlighted very well. Your recommendations, all 14 of them, in my opinion, are unambiguous, specific and very practical. There's no misunderstanding what must be done.

What can we do to break that intransigence and lack of action that you've highlighted?

s'imposent, le Canada doit rompre avec son héritage colonial, adopter une démarche fondée sur les distinctions dans ses interactions avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis et s'engager véritablement dans les efforts de réappropriation et de réconciliation.

J'ai demandé au gouvernement fédéral de transférer des responsabilités, des ressources et des pouvoirs touchant la prise en charge, la garde et la supervision des Autochtones qui purgent une peine aux peuples et aux communautés autochtones. J'ai recommandé la création d'un nouveau modèle de financement pour les pavillons de ressourcement relevant de l'article 81 afin d'atteindre la parité de financement avec les établissements gérés par l'État, et de transférer le contrôle et les droits de propriété relatifs aux pavillons de ressourcement gérés par l'État existants aux communautés autochtones, comme il était prévu à l'origine. Par souci d'équité et de justesse, le gouvernement fédéral devrait offrir une sécurité d'emploi et fournir des avantages et des soutiens additionnels aux aînés qui travaillent dans des pénitenciers.

Enfin, le gouvernement du Canada doit impérativement donner suite aux nombreux appels à l'action et aux engagements pris pour réduire la surreprésentation en mettant en œuvre une stratégie de décarcéralisation des Autochtones, dont l'objectif général serait de réaffecter les ressources des pénitenciers vers les initiatives de réinsertion dans la communauté.

[*Français*]

Je vous remercie et je serai heureux de répondre à vos questions.

[*Traduction*]

Le président : Je vous remercie, monsieur Zinger. Nous allons maintenant passer à la période de questions.

Le sénateur Arnot : Je vous remercie, monsieur Zinger. Vous avez indiqué que le gouvernement fédéral doit élaborer une stratégie de décarcéralisation et qu'il fallait mettre en œuvre la totalité des 14 recommandations que vous avez formulées dans le dernier rapport sur *Une question de spiritualité*.

Avez-vous reçu une réponse satisfaisante de la part de l'un des ministères mentionnés dans votre rapport et qui doivent prendre des mesures? Je cherche des conseils sur ce que nous pourrions indiquer dans notre rapport. Quels sont les catalyseurs nécessaires pour lutter contre la discrimination? Il s'agit manifestement d'un problème chronique, ce que vous avez très bien mis en évidence. Vos 14 recommandations, à mon avis, sont sans ambiguïté, précises et très pratiques. Il n'y a pas de malentendu sur la suite des choses.

Que pouvons-nous faire pour mettre fin à l'intransigence et à l'immobilisme dont vous parlez?

Mr. Zinger: Senator, this is an important and fundamental question you pose. When I look at the scheme of the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples and how Canada has gone about trying to implement that international instrument, the pillars are the development of some sort of action plan and then progress reports, which might be annual, to share progress. The key is to look at the action plan that Correctional Service Canada has provided. We were never consulted on that action plan.

I'd like to make a few remarks on that, because I think this is where there's an opportunity to make progress; otherwise, there's great potential for complete inertia.

I looked at the overall action plan, and maybe it's just semantics, but I note that every single shared priority starts with the statement, "The Government of Canada will take the following action in consultation and cooperation with Indigenous people," except for corrections. If I read the introduction to the action plan, it says, "Correctional Service of Canada will continue to . . ." which is very different language to me.

I'll focus on shared priority 60. There are 11 bullets here, 6 of which are legislative requirements. What the service is telling us here is they will continue to follow the law and the obligations they have that are listed in the Corrections and Conditional Release Act. For me, that is already quite problematic.

As for the rest, I don't see anything new that would get me excited to have the service, which is the goals of this. I will read you what the goal is. It is ultimately four things. It's to contribute to the UN declaration by ensuring self-determination, self-government, recognition of treaty and reconciliation between Canada and Indigenous people. I see nothing in here that tells me that there's going to be any movement.

That's where maybe the committee could play a role — to ensure that those action plans have specific timelines, targets and deliverables. It's as simple as that.

I've made the same criticism with respect to mandate letters. There are wonderful mandate letters from the Minister of Public Safety to the Commissioner of Corrections. Everything is there and these are like marching orders for the commissioner, but unfortunately, again, there are no timelines or targets.

Regarding the healing lodge issue, there has been a decade between these two reports, and there have been several commitments by the service to improve the capacity of healing lodges. However, in 10 years, what we've seen is one new agreement and 53 new beds.

M. Zinger : Sénateur, la question que vous posez est importante et fondamentale. Lorsque je regarde la structure de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et la façon dont le Canada a essayé de mettre en œuvre cet instrument international, les piliers consistent en l'élaboration d'une sorte de plan d'action. On a ensuite des rapports d'étape, qui peuvent être annuels, pour communiquer les progrès. L'essentiel est d'examiner le plan d'action fourni par le Service correctionnel du Canada. Nous n'avons jamais été consultés là-dessus.

J'aimerais faire quelques remarques à ce sujet, car je pense que nous avons là une possibilité de progresser; autrement, nous risquons l'inertie totale.

J'ai examiné le plan d'action global, et c'est peut-être juste une question de sémantique, mais je remarque que chacune des priorités partagées commence par l'énoncé suivant : « Le gouvernement du Canada prendra les mesures suivantes en consultation et en collaboration avec les peuples autochtones », sauf quand il est question des services correctionnels. Dans l'introduction du plan d'action, on retrouve ce qui suit : « Le Service correctionnel du Canada continuera à [...] ». Le libellé est fort différent.

Je me concentrerai sur la priorité partagée 60. Elle comporte 11 points, dont 6 exigences législatives. Ce que le service indique, c'est qu'il continuera à suivre la loi et ses obligations en vertu de la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition. C'est déjà très problématique à mon avis.

Pour le reste, je ne vois rien de nouveau qui me donnerait envie d'obtenir le service, ce qui est l'objectif. Je vais vous le lire. En fin de compte, il y a quatre éléments. Il s'agit de contribuer à appliquer la déclaration des Nations unies en assurant l'autodétermination, l'autonomie gouvernementale, la reconnaissance des traités et la réconciliation entre le Canada et les peuples autochtones. Rien ne me permet de croire que les choses vont bouger.

C'est là que le comité pourrait peut-être jouer un rôle, en veillant à ce que ces plans d'action soient assortis de calendriers, d'objectifs et de résultats précis. C'est aussi simple que cela.

J'ai formulé la même critique à l'égard des lettres de mandat. Il existe de merveilleuses lettres de mandat, dont celle du ministre de la Sécurité publique à la commissaire du Service correctionnel. Tout y est et ces lettres sont comme des ordres pour la commissaire, mais malheureusement, une fois encore, il n'y a pas d'échéancier ou d'objectif défini.

Concernant la question des pavillons de ressourcement, une décennie s'est écoulée entre les deux rapports, et le service s'est engagé à plusieurs reprises à en améliorer la capacité. Cependant, en 10 ans, il n'y a eu qu'un seul nouvel accord et 53 nouveaux lits.

You would need to say you want many new agreements where the minister enters into some sort of an agreement between either Indigenous communities or Indigenous organizations for the transfer, care, custody and supervision of Indigenous people. You would need more agreements and far more beds made available.

I don't know whether that's applicable to other parts of the action plan — it's not in my jurisdiction to comment on that — but I can tell you that is what's missing. I think you'd have to be much more precise in what you expect. Elected officials as well as senators, who are actually appointed by elected officials to do the great work you do, need to be much more pointed in how they generate action from the department. Thank you.

The Chair: Thank you, Mr. Zinger. We have a fairly healthy list of senators who want to ask questions, so if you can keep questions and answers as concise as possible, that would be helpful so that everyone can get at least one question in.

Senator Sorensen: Thank you so much for being here. That was a very educational presentation for me. I had a prepared question, but my question changed after listening to you speak.

I'm going to need a little history and education myself to understand. How did we end up with a two-tiered system? I don't understand why there are community healing lodges and state-run healing lodges. I'm interested in that. Could you also elaborate for me what "the colonization model" actually means?

Mr. Zinger: Yes. Back in 1992, the Brian Mulroney government put forward the Corrections and Conditional Release Act. Embedded in that piece of legislation — which was quite progressive because it incorporated Charter issues and administrative law principles — were provisions dealing specifically with Indigenous people. Section 81 basically provided the opportunity for the Minister of Public Safety to enter into these agreements. To CSC's benefit and credit, they initially worked very hard to negotiate some of those agreements. This was very innovative. I think the world was looking at us. Certainly, any country that had issues with Indigenous overrepresentation, like New Zealand and Australia, for example, were really amazed with how Canada approached this. Corrections actually did really good work at the beginning. They created quite a bit of capacity. There were four healing lodges that corrections created with the goal of transferring the healing lodges to Indigenous communities, but they never did. Then under section 84 — there are six of them — the capacity is

Vous devez préciser que vous souhaitez voir de nombreuses nouvelles ententes où le ministre conclut une sorte d'accord avec les communautés ou les organisations autochtones pour le transfert, la prise en charge, la garde et la supervision des Autochtones. Il faudrait davantage d'accords et beaucoup plus de lits disponibles.

Je ne sais pas si cela s'applique à d'autres parties du plan d'action — il n'est pas de mon ressort de faire des remarques à ce sujet —, mais je peux vous dire que c'est ce qui manque. Je pense qu'il faudrait être beaucoup plus précis concernant nos attentes. Les élus ainsi que les sénateurs, qui sont en fait nommés par les élus pour faire votre excellent travail, doivent être beaucoup plus précis dans la manière d'obtenir des actions de la part du ministère. Je vous remercie de votre attention.

Le président : Je vous remercie, monsieur Zinger. Nous avons une liste assez longue de sénateurs qui veulent poser des questions. Si vous pouviez être aussi concis que possible avec vos questions et vos réponses, ce serait utile pour que tout le monde puisse poser au moins une question.

La sénatrice Sorensen : Merci beaucoup d'être présent. Votre exposé a été très instructif pour moi. J'avais préparé une question, mais je l'ai changée après votre intervention.

J'aimerais que vous m'en disiez plus sur l'histoire et que vous m'éduquiez pour que je puisse comprendre. Comment en sommes-nous arrivés à un système à deux vitesses? Je ne comprends pas pourquoi il existe des pavillons de ressourcement communautaires et des pavillons de ressourcement gérés par l'État. J'aimerais comprendre. Pourriez-vous également m'expliquer ce que vous entendez exactement par « modèle de décolonisation »?

M. Zinger : D'accord. En 1992, le gouvernement de Brian Mulroney a présenté la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition. Ce texte législatif — qui était assez progressiste parce qu'il intégrait des questions relatives à la Charte et des principes du droit administratif — comportait des dispositions liées plus particulièrement aux peuples autochtones. L'article 81 permettait au ministre de la Sécurité publique de conclure ces ententes. Le SCC a d'abord travaillé très dur pour négocier certaines de ces ententes, ce qui était tout à son honneur et à son avantage. C'était très innovant. Je pense que le monde entier nous regardait. Tous les pays qui connaissaient des problèmes de surreprésentation des Autochtones, comme la Nouvelle-Zélande et l'Australie, par exemple, ont été impressionnés par la façon dont le Canada abordait la question. Les services correctionnels ont initialement fait du très bon travail. Ils ont créé beaucoup de capacité. Les services correctionnels ont créé quatre pavillons de ressourcement dans le but de les transférer aux communautés

interesting because the state-run ones have 250 beds, which are not always full, unfortunately, and the capacity for the section 81 beds is 138.

One of the recommendations I made is, since 2019, the Corrections and Conditional Release Act changed to allow the minister to deal not just with Indigenous communities on these agreements but also Indigenous organizations. That means Correctional Service Canada would put in a request for proposals, or RFP, and say any Indigenous organization could try to take it over. There are possibilities there, but it is very difficult for bureaucracy to let go of resources and control; however, that's what they need to do.

Around 2000 — remember, in 1992, Brian Mulroney enacted this new law — Correctional Service Canada decided to stop seeking out new agreements or building beds in the community and then reprofile all the money on penitentiary-based initiatives, like Pathways and the more recent Indigenous Intervention Centres. That's the history.

Senator Sorensen: I don't know if I have time, but at some point I'd like to understand what "the decolonization model" actually means.

Mr. Zinger: I'll send you an extra copy.

Senator Sorensen: That would be great. Thank you.

Senator Coyle: Welcome back, Dr. Zinger. I wish you were singing a new tune, but it's the same old song, sadly. It must be so frustrating for you, as it is for all of us, to hear that it's actually not getting any better. It's getting far worse, even though we have these ambitions and commitments that have been clearly outlined.

I'm trying to get at two pieces of this puzzle. The first is the mass incarceration of Indigenous men and women in particular, which is a result of over-criminalization. There's a pipeline feeding into this prison system, which you identified as not the reason for the initial over-incarceration. The prison system didn't pluck those people out of nowhere and put them in there. In that relationship between over-criminalization and mass incarceration, I'd like to understand who is connecting those dots and what needs to be done about that so that we have less of a flow in.

The second piece is the Venus fly trap — which is the prison system — for keeping people there and not enabling the reform and supports that are culturally appropriate, as well as all of the things you described in terms of helping people get out of that Venus fly trap and back into society in a healthy way. We've

autochtones, ce transfert ne s'est jamais concrétisé. Ensuite, en vertu de l'article 84 — il y en a six — la capacité est intéressante parce que les pavillons de ressourcement gérés par l'État comprennent 250 lits, qui ne sont malheureusement pas toujours pleins, et la capacité établie par l'article 81 est de 138 lits.

L'une des recommandations que j'ai formulées, depuis 2019, est que l'on modifie la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition pour permettre au ministre de traiter non seulement avec les communautés autochtones concernées par ces ententes, mais aussi avec les organismes autochtones. Le Service correctionnel du Canada pourrait lancer un appel d'offres et tout organisme autochtone pourrait essayer d'assumer cette responsabilité. Il y a des possibilités, mais il est très difficile pour la bureaucratie de renoncer aux ressources et au contrôle; c'est pourtant ce qu'elle doit faire.

Vers l'année 2000 — souvenez-vous, en 1992, Brian Mulroney a promulgué cette nouvelle loi — le Service correctionnel du Canada a décidé de ne plus chercher à conclure de nouvelles ententes ou à créer des lits dans la communauté, et de réaffecter tous les fonds à des initiatives en milieu pénitentiaire, comme Sentiers autochtones et, plus récemment, les Centres d'intervention pour Autochtones. Voilà pour l'histoire.

La sénatrice Sorensen : Je ne sais pas si j'ai le temps, mais à un moment donné, j'aimerais comprendre ce qu'est le « modèle de décolonisation », exactement.

M. Zinger : Je vous enverrai un exemplaire.

La sénatrice Sorensen : Ce serait formidable. Merci.

La sénatrice Coyle : Bienvenue, monsieur Zinger. J'aurais aimé que vous ayez quelque chose de nouveau à nous dire, mais malheureusement, rien ne change. Il doit être très frustrant pour vous, comme pour nous tous, d'entendre que la situation ne s'améliore pas. Elle s'aggrave considérablement, bien que nous ayons clairement établi nos objectifs et nos engagements.

J'aimerais aborder deux éléments de ce casse-tête. Le premier est l'incarcération massive d'hommes et de femmes autochtones en particulier, qui découle d'une surcriminalisation. Il y a un pipeline qui alimente ce système carcéral, dont vous avez dit qu'il n'était pas la raison de la surincarcération initiale. Le système pénitentiaire n'a pas sorti ces personnes de nulle part pour les mettre en prison. J'aimerais comprendre le lien entre la surpénalisation et l'incarcération massive, et ce que nous devons faire pour réduire ce flux.

Le deuxième élément est le piège — c'est-à-dire le système carcéral — qui maintient les gens en prison et ne permet pas la mise en place de réformes et de soutiens adaptés à la culture, ainsi que tous les éléments que vous avez décrits et qui aideraient les gens à sortir de ce piège et à réintégrer la société

talked a little bit about that, but not about this front end of prevention. These numbers are obscene, tragic and require a rethink on a whole variety of levels. Could you talk about that interface between the over-criminalization and the mass incarceration factor?

Mr. Zinger: Certainly. Thank you. It is part of the problem. It's very true that if we did more in the community, we might prevent people from coming into contact with the criminal justice system through all sorts of initiatives. It's clear to me that the problems stem from Indigenous people in Canadian society not benefiting from the same rights that we take for granted. I'm talking, broadly, about human rights, socio-economic rights, cultural rights, political rights and now Indigenous rights. They don't benefit from the same, so there needs to be some effort in society at large.

My jurisdiction is limited to federal corrections only, so it's not for me to make recommendations that go outside my legal mandate, but I will tell you that Correctional Service Canada, time and again, keeps telling me and you all that they don't have control over who is admitted into penitentiaries. That's partly true. They have no control over who gets sentenced to a federal term, so two years or more. However, they have a lot of leverage through which they could make a contribution to the overrepresentation.

The fact is that corrections is the business of correcting and providing service; that's why it's called "Correctional Service Canada." Perhaps that's where they are challenged. It's true that they receive individuals with quite complex and challenging profiles, but in every single important correctional outcome, they don't seem to actually improve.

This is why we end up with a system where Indigenous people spend a far longer time incarcerated than non-Indigenous people, and why many of them they spend most of that time in maximum security. They are grossly overrepresented there. They are grossly overrepresented in the new administrative segregation regime called Structured Intervention Units. They are more likely to be involuntarily transferred, more likely to attempt suicide, et cetera. The recidivism rates are excessively high — 65% for Indigenous people. They have a duty and obligation to try to turn people around, but it is not happening because the approach they are taking isn't conducive to success. Pouring more money into it is not likely to improve outcomes.

We must look at bold reforms. This is the challenge for the service. When I talk about devolving a significant portion of the budget of Correctional Service Canada to support community

d'une manière saine. Nous avons un peu parlé de cette question, mais pas de la prévention. Ces chiffres sont obscènes et tragiques, et nécessitent une remise en question à plusieurs niveaux. Pourriez-vous nous parler du lien entre la surcriminalisation et l'incarcération massive?

M. Zinger : Volontiers. Merci. C'est une partie du problème. Il est tout à fait vrai que si nous intervenions davantage au sein de la communauté, nous pourrions empêcher les gens d'entrer en contact avec le système de justice criminelle par l'entremise de toutes sortes d'initiatives. Il est selon moi évident que les problèmes découlent du fait que la société canadienne n'accorde pas aux Autochtones les droits que nous considérons comme acquis. Je parle des droits de la personne au sens large, des droits socio-économiques, des droits culturels, des droits politiques et, aujourd'hui, des droits des autochtones. Ils ne bénéficient pas des mêmes droits, c'est pourquoi la société dans son ensemble doit faire des efforts.

Ma compétence se limite aux services correctionnels fédéraux, il ne m'appartient donc pas de formuler des recommandations qui sortent du cadre de mon mandat légal. Cela dit, le Service correctionnel du Canada ne cesse de me répéter, ainsi qu'à vous tous, qu'il n'a aucun contrôle sur l'admission des personnes dans les établissements pénitentiaires. C'est partiellement vrai. Il n'a aucun contrôle sur la condamnation des personnes à une peine fédérale, c'est-à-dire à une peine de deux ans ou plus. Cependant, il dispose de nombreux moyens de pression qui pourraient atténuer cette surreprésentation.

En définitive, les services correctionnels sont censés corriger les problèmes et fournir des services, d'où le nom « Service correctionnel du Canada ». C'est peut-être là qu'ils ont des difficultés. Il est vrai qu'ils prennent en charge des personnes au profil assez complexe et difficile, mais ils ne semblent pas obtenir d'amélioration des résultats au plan correctionnel.

C'est pourquoi nous nous retrouvons avec un système dans lequel les Autochtones sont incarcérés beaucoup plus longtemps que les non-Autochtones, et où beaucoup d'entre eux passent la majeure partie de leur temps dans des établissements à sécurité maximale. Ils y sont nettement surreprésentés. Ils sont largement surreprésentés dans le nouveau régime de ségrégation administrative que sont les unités d'intervention structurées. Ils sont plus susceptibles d'être transférés contre leur gré, de faire des tentatives de suicide, et cetera. Leur taux de récidive est excessivement élevé. Il est de 65 % chez les Autochtones. Ils ont le devoir et l'obligation d'essayer de ramener les gens sur le droit chemin, mais ils n'y parviennent pas parce que l'approche qu'ils adoptent n'est pas favorable à la réussite. L'injection de fonds supplémentaires ne permettra probablement pas d'améliorer les résultats.

Nous devons envisager des réformes audacieuses. C'est le défi que doit relever le Service. Lorsque je parle de transférer une part importante du budget du Service correctionnel du Canada à

alternatives or even healing lodges run by Indigenous people, that requires incredible leadership, and it is a huge headache. You are talking about hundreds of millions that should be reallocated. It is not new money; that is an important point. You need to turn over four institutions, which are the healing lodges. You need to, probably, shrink your infrastructure and also shrink over time the number of employees to do that reallocation. It is not easy. In government departments — whether it is Correctional Service Canada or any other government department — there is, unfortunately, a bit of a self-serving mentality in the bureaucracy, and it is a huge headache.

Unless politicians, senators and everyone are onside with what needs to be done if we are actually going to move that needle — maybe it will not be me who will be back in 10 years, but whoever is in my role in 10 years will come back and tell you the same. That is what is so unfortunate. That is the history.

There are so many commitments on overrepresentation, some dating back to 1999 — already well over 25 years ago — when the *Gladue* decision was invoked. At the time, the Supreme Court of Canada stated:

By 1997, aboriginal peoples constituted closer to 3 percent of the population of Canada and amounted to 12 percent of all federal inmates

It further stated: “The figures are stark and reflect what may fairly be termed a crisis in the Canadian criminal justice system. . . .” It was 12%; we’re now at 32%. It was a crisis then, at least that is what the Supreme Court of Canada told us, so we are not doing well. Thank you.

Senator Hartling: Thank you for being here. It is interesting. After yesterday, Orange Shirt Day, when we saw all the media coverage across the country about how important Indigenous people are, their history and what we need to do, to be listening to this now this morning is depressing. I want to thank you for your great work and those reports.

A few years ago, you came to our Standing Senate Committee on Human Rights. We were studying federal prisons and got a chance to go visit prisons. Most Canadians do not realize, unless they’ve gone, the situation there, especially with respect to Indigenous people, who don’t have any connection with their healing and how they are going to move forward.

You mentioned in one of your recommendations — and thank you for those reports — the new funding model for the healing lodges for section 81, and also the gap, that there are none in Atlantic Canada or other provinces. Can you expand on that

des solutions de rechange communautaires ou même à des pavillons de ressourcement gérés par des Autochtones, ce travail exige un leadership exceptionnel et constitue un énorme casse-tête. Il faudrait réaffecter des centaines de millions de dollars. Il ne s’agit pas de nouveaux fonds. Ce point est important. Il faudrait céder quatre institutions, qui sont les pavillons de guérison. Cette réaffectation nécessiterait probablement une réduction progressive de l’infrastructure et du nombre d’employés. Ce n’est pas simple. Au sein des ministères — qu’il s’agisse du Service correctionnel du Canada ou de tout autre ministère — la mentalité de la bureaucratie est malheureusement un peu égoïste, et c’est un énorme casse-tête.

Si les politiciens, les sénateurs et tous les autres intervenants ne se mettent pas d’accord sur ce qu’il faut faire pour faire bouger les choses — ce ne sera peut-être pas moi qui reviendrai dans dix ans — mais la personne qui occupera mon poste dans dix ans reviendra et vous dira la même chose. C’est ce qui est si regrettable. Voilà l’histoire.

Il existe un très grand nombre d’engagements relatifs à la surreprésentation, dont certains remontent à 1999 — soit il y a déjà plus de 25 ans — lorsque l’arrêt *Gladue* a été invoqué. À l’époque, la Cour suprême du Canada avait déclaré ce qui suit :

En 1997, les autochtones constituaient près de 3 % de la population du Canada, mais 12 % de l’ensemble des détenus fédéraux...

On lit plus loin : « Les chiffres sont criants et reflètent ce qu’on peut à bon droit qualifier de crise dans le système canadien de justice pénale. » Le taux était alors de 12 %, il est aujourd’hui de 32 %. C’était une crise à l’époque, du moins c’est ce que la Cour suprême du Canada a déclaré. Nous ne sommes donc pas sur la bonne voie. Merci.

La sénatrice Hartling : Je vous remercie de votre présence. C’est intéressant. Après la Journée du chandail orange d’hier, à l’occasion de laquelle les médias de tout le pays ont parlé de l’importance des peuples autochtones, de leur histoire et de ce que nous devons faire, il est déprimant d’entendre ce matin ce que vous avez à nous dire. Je tiens à vous remercier pour votre excellent travail et pour ces rapports.

Il y a quelques années, vous avez comparu devant notre Comité sénatorial permanent des droits de la personne. Nous étudions les pénitenciers fédéraux et nous avons eu l’occasion de visiter des établissements pénitentiaires. La plupart des Canadiens ne se rendent pas compte, à moins d’y être allés, de la situation qui y règne, en particulier en ce qui concerne les populations autochtones, qui n’ont aucun lien avec leur guérison et ne savent pas comment ils pourront aller de l’avant.

Dans l’une de vos recommandations — et je vous remercie pour ces rapports — vous avez mentionné le nouveau modèle de financement des pavillons de ressourcement au titre de l’article 81, ainsi que la lacune, à savoir qu’il n’y en a pas dans

funding model in terms of what it would look like and how it would help the situation?

Mr. Zinger: It is an issue of equity and fairness. My predecessor Howard Sapers issued this report as a special report. We have done very few special reports in the history of our office, which is now over 50 years old. One of the findings was a discrepancy between the funding of CSC-run healing lodges versus those of section 81. When we calculated it, it was basically that the section 81 healing lodges were receiving 60 cents on the dollar. It's quite a significant gap.

Those healing lodges, run by Indigenous communities, have no choice. They are under the same requirements in terms of delivering what is in the Corrections and Conditional Release Act: safety programming and all of those obligations.

When we got this, we were actually quite surprised that the service responded positively to our recommendations and increased the funding of those healing lodges. For once, we thought that, yes, the service was responding. What we didn't realize was that, yes, there is a discrepancy here — there are the section 81 healing lodges but also those run by the CSC, and they increased one but also increased the other. So now, 10 years later, it is still 61 cents on the dollar. For me, it should be parity. If you are asking an Indigenous community to do the same job as you are doing, you should receive the same amount of money. The bottom line is that it is discriminatory.

Again, one way of dealing with it is to do what was originally intended, which is transfer those four healing lodges to Indigenous organizations or communities — if the communities want to take part in it — and then fund them exactly as they were under Correctional Service Canada, with the Correctional Service Canada budget. That would be showing equal partnership and not treating Indigenous communities like little NGOs that can do it at some sort of rebate.

Senator Pate: Thank you, Dr. Zinger, and thank you to your team for all of the work you do.

I, for one, will be on the eve of my retirement from this place 10 years from now, and heaven knows I hope we'll then be far beyond this.

It is almost trite to say that prisons are full of the people whom every other system has failed, to return to the question that Senator Sorensen raised. Part of the colonial issue is that the very same people who end up in prisons are those reviled at every level, and often by the public, so there is not a political or public

la région de l'Atlantique ou dans d'autres provinces. Pouvez-vous nous en dire plus sur ce modèle de financement, sur ce à quoi il ressemblerait et sur la manière dont il améliorerait la situation?

M. Zinger : C'est une question d'équité et de justice. Mon prédécesseur, Howard Sapers, a publié ce rapport sous forme de rapport spécial. Nous avons rédigé très peu de rapports spéciaux dans l'histoire de notre bureau, qui a maintenant plus de 50 ans. Nous avons notamment constaté un écart entre le financement des pavillons de ressourcement gérés par le SCC et celui des pavillons relevant de l'article 81. D'après nos calculs, les pavillons de ressourcement relevant de l'article 81 ne recevaient que 60 cents par dollar. Il s'agit d'un écart considérable.

Ces pavillons de ressourcement, gérés par des communautés autochtones, n'ont pas d'autre choix. Ils sont soumis aux mêmes exigences en matière d'application de la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition : programmes de sécurité et toutes ces obligations.

Lorsque nous avons reçu ce rapport, nous avons été assez surpris que le service ait réagi positivement à nos recommandations et ait augmenté le financement de ces pavillons de ressourcement. Nous avons pensé que, pour une fois, le service répondait à nos demandes. Nous n'avions pas réalisé qu'il y avait là un écart. Il y a les pavillons de ressourcement relevant de l'article 81, mais aussi ceux qui sont gérés par le SCC, et ils ont augmenté le financement de ces deux types d'établissements. Aujourd'hui, dix ans plus tard, le taux est toujours de 61 cents par dollar. J'estime qu'il devrait y avoir parité. Si vous demandez à une communauté autochtone de faire le même travail que vous, vous devriez recevoir la même somme d'argent. En fin de compte, il s'agit de discrimination.

Encore une fois, une façon de régler ce problème est de faire ce qui était prévu à l'origine, c'est-à-dire de transférer ces quatre pavillons de ressourcement à des organismes ou à des communautés autochtones — si elles souhaitent y prendre part — et de les financer exactement comme ils l'étaient dans le cadre du Service correctionnel du Canada, avec le même budget. On établirait ainsi un partenariat équitable et on ne traiterai pas les communautés autochtones comme de petites ONG qui peuvent effectuer ce travail à moindre coût.

La sénatrice Pate : Je vous remercie, monsieur Zinger, et je remercie également votre équipe de tout le travail effectué.

Pour ma part, je serai sur le point de prendre ma retraite dans 10 ans, et j'espère vraiment que ce dossier sera réglé depuis longtemps à ce moment-là.

Pour revenir à la question soulevée par la sénatrice Sorensen, il va de soi que les prisons sont remplies de personnes que tous les autres systèmes ont laissé tomber. Le problème du colonialisme réside en partie dans le fait que les personnes qui se retrouvent en prison sont celles qui sont méprisées à tous les

interest in addressing these issues. Yet we see the impact of this in the prisons, as you have said.

I would like to ask you to speak a bit more about how concretely recommendations from this committee might assist. Senator Hartling mentioned that you came before the Human Rights Committee. The response to the report done by senators there has received virtually no response. In fact, it has shown that the government does not feel any compunction to do so. The response to our Standing Senate Committee on National Finance when we asked Correctional Service Canada to account for where they spent the \$9.2 million that they were supposed to receive for external mental health beds showed that they actually just used it to renew contracts that were already in existence. There were no new beds.

You mentioned sections 81 and 84. It is important as well to remind this committee that the vision for the healing lodges was from Indigenous women looking at what needed to be in place for the fastest-growing group, which is Indigenous women. They imagined this as a model that could be applied to anyone coming into the system, to your point that Senator Coyle asked, that sections 81 and 84 in the legislation don't stipulate that they should be minimum security or the end. In fact, as you know, and you have been directly involved, one of the other issues that Correctional Service Canada has contributed to is the security classification system. Each time Correctional Service Canada has gone to an external source, they have been told they should start people at minimum security, not the levels they use now, so that they can provide more opportunities for people to cascade through. They refused all of those recommendations.

I am aware of some Indigenous First Nations communities right now that are trying to get sections 81 and 84 agreements. The correctional system is not even passing them to the ministerial or public safety department level. They are making decisions and refusing them at that level.

Do you think there should be a clear statement, to Senator Arnot's point, with recommendations? The recommendations could include things such as the following: There must be a target that within the next year, 1%, 2%, or 10% of the population of Indigenous people must be reduced; there must be this many section 81 individualized and perhaps group agreements, however many you deem might be appropriate; there must be the return of those four section 81 healing lodges to the communities with a clear plan of how to devolve that

niveaux, et souvent par le public, de sorte qu'il n'y a pas d'intérêt politique ou public à résoudre ces problèmes. Pourtant, comme vous l'avez dit, nous en voyons l'impact dans les prisons.

J'aimerais que vous nous parliez davantage des améliorations concrètes que les recommandations de notre comité pourraient aider à mettre en place. La sénatrice Hartling a mentionné que vous aviez comparu devant le Comité permanent des droits de la personne. Le rapport produit par les sénateurs membres de ce comité n'a reçu aucune réponse. En fait, il a démontré que le gouvernement ne ressentait aucune obligation à cet égard. Lorsque le Comité sénatorial permanent des finances nationales a demandé au Service correctionnel du Canada de rendre compte de l'utilisation des 9,2 millions de dollars qu'il était censé recevoir pour des places externes en santé mentale, il a reçu une réponse selon laquelle le Service correctionnel du Canada avait simplement utilisé ces fonds pour renouveler des contrats qui existaient déjà. Aucune nouvelle place n'a donc été ajoutée.

Vous avez mentionné les articles 81 et 84. Il est également important de rappeler au comité que la vision des pavillons de ressourcement est venue de femmes autochtones qui se sont penchées sur ce qui devait être mis en place pour le groupe qui connaît la croissance la plus rapide, c'est-à-dire les femmes autochtones. Elles ont imaginé un modèle qui pourrait être appliqué à toute personne qui entre dans le système, pour revenir à la réponse que vous avez donnée à la question de la sénatrice Coyle, à savoir que les articles 81 et 84 de la loi ne stipulent pas qu'il doit s'agir d'une sécurité minimale ou d'autre chose. En fait, comme vous le savez, car vous y avez participé directement, l'une des autres questions auxquelles le Service correctionnel du Canada a contribué est le système de cotes de sécurité. Chaque fois que les intervenants du Service correctionnel du Canada se sont adressés à une source externe, on leur a dit qu'il était préférable que les gens commencent au niveau de sécurité minimal, et non au niveau utilisé actuellement par le service, afin d'offrir de plus grandes possibilités aux gens de passer d'un niveau à l'autre. Les intervenants du service correctionnel ont toutefois rejeté toutes ces recommandations.

Je sais que certaines communautés autochtones des Premières Nations tentent actuellement d'obtenir des accords au titre des articles 81 et 84. Le système correctionnel ne transmet même pas ces demandes au ministère de la Sécurité publique. Il prend les décisions et rejette ces demandes dès le départ.

Pour revenir sur le point soulevé par le sénateur Arnot, devrait-on, selon vous, produire une déclaration claire accompagnée de recommandations? Les recommandations pourraient notamment viser à fixer un objectif de réduction de 1, 2 ou 10 % de la population autochtone dans les établissements d'ici un an, à conclure un nombre fixe d'ententes individuelles et peut-être collectives au titre de l'article 81, selon le nombre que vous jugez approprié, à retourner les quatre pavillons de ressourcement visés par l'article 81 aux communautés, avec un

responsibility; and there must be a clear indication that the monies that are supposed to be allocated for external beds, whether or not it is mental health beds, be allocated.

Are there figures that you could suggest to this committee that might assist us with making those kinds of concrete, specific, time-focused recommendations?

Mr. Zinger: First, I agree with all the comments you made.

That is the conversation that should happen between the Minister of Public Safety and the commissioner — to say, “If we are going to effect change, how quickly can you do it and how could it be done?” then go through that list.

You could have targets that said that in 10 years, a significant portion — say, \$500 million — of the services’ budget would be transferred to Indigenous communities. Then you could sit down and say, “How can this be done? How can the Minister of Public Safety support the commissioner?” It will not be an easy thing to do. It could be done through attrition because of the aging workforce of the service. There are ways of dealing with some issues that will impact employees.

There are short-term, medium-term and long-term initiatives that you could have. You must put in time frames and have a mandate letter with exactly what the government is asking you to do, not just broad goals and aspirational things. As any deputy head in this town, there is a performance-payable bonus when you check off items on your mandate letter, but this must be more directed. That is part of the solution.

As I say, you want to be able to make clear progress. With the language you have right now, you could see it. Let me refer you to another document, which is the third annual progress report. I read it. On shared priority 60, you have listed “Correctional Services Canada” and the current status is “Implementation ongoing.” In the last three years, I haven’t seen much action based on the service that has actually impacted those key performance indicators and outcomes that I mentioned before. Yes, they are processing people more quickly by doing good case management in their Indigenous Intervention Centres, but that is good case management and has nothing to do with Indigenous — it’s just that they are processing people. On top of that, they are preventing many people from reaching those pathways. They are making all sorts of barriers, so if you are gang-related or high-risk, you cannot access these things. The vast majority do not benefit from any of the better practices that are implemented.

plan détaillé sur la façon de transférer cette responsabilité et enfin, à indiquer clairement que les fonds qui sont censés être réservés pour des places externes, qu’il s’agisse ou non de places en santé mentale, doivent être utilisés pour ces places.

Pouvez-vous suggérer à notre comité des données qui pourraient nous aider à formuler ce type de recommandations concrètes, précises et à échéance déterminée?

M. Zinger : Tout d’abord, je suis d’accord avec tous vos commentaires

C’est la discussion qui devrait avoir lieu entre le ministre de la Sécurité publique et la commissaire, c’est-à-dire qu’il faut lui demander combien de temps serait nécessaire pour apporter des changements et comment il faut procéder, puis ensuite parcourir cette liste.

On pourrait fixer des objectifs selon lesquels, dans 10 ans, une part importante — par exemple 500 millions de dollars — du budget du service serait transférée aux communautés autochtones. Ensuite, on pourrait se demander comment accomplir cela et comment le ministre de la Sécurité publique peut appuyer la commissaire. Ce ne sera pas facile. Cela pourrait se faire par attrition en raison du vieillissement des effectifs du service. Il existe des moyens de traiter certaines questions qui ont un impact sur les employés.

Il existe des initiatives à court, moyen et long terme. Il faut fixer des échéances et rédiger une lettre de mandat qui indique les résultats exacts que le gouvernement souhaite obtenir, et non se contenter de décrire des objectifs généraux et des intentions ambitieuses. Comme pour tout administrateur général dans cette ville, une prime de rendement est versée pour les éléments d’une lettre de mandat qui ont été accomplis, mais ces objectifs doivent être plus précis. C’est donc une partie de la solution.

Comme je l’ai dit, il faut être en mesure de réaliser des progrès visibles. On pourrait le voir dans le libellé actuel. Permettez-moi de vous renvoyer à un autre document, soit le troisième rapport d’étape annuel. J’ai lu ce rapport. Dans le cadre des priorités partagées, mesure n° 60, vous avez inscrit « Service correctionnel du Canada » et l’état d’avancement est « mise en œuvre en cours ». Je n’ai pas vu, au cours des trois dernières années, de nombreuses actions fondées sur le service qui ont eu un impact concret sur les principaux indicateurs de rendement et résultats que j’ai mentionnés plus tôt. Oui, les intervenants traitent les dossiers plus rapidement grâce à une gestion efficace des cas dans leurs Centres d’intervention pour Autochtones, mais il s’agit d’une gestion efficace des cas qui n’a rien à voir avec les Autochtones — il s’agit seulement du traitement des dossiers. En outre, ils empêchent de nombreuses personnes d’avoir accès à ces ressources. Ils dressent toutes sortes d’obstacles, de sorte que si une personne a des liens avec un gang ou qu’elle présente un risque élevé, elle ne peut pas avoir accès à ces services. Bref, la grande majorité ne profite donc d’aucune des pratiques exemplaires qui ont été mises en œuvre.

The Chair: Dr. Zinger, could you tell us what some of the key barriers to successful reintegration are? How does, for example, a lack of housing and employment contribute to higher recidivism among Indigenous people? How do experiences with residential schools, day schools, the Sixties Scoop or Millennium Scoop or harmful state interactions add to this crisis?

Mr. Zinger: That is not an easy one to answer, Mr. Chair, in five minutes or less.

I do sympathize with Correctional Service Canada because I can tell you who those men and women are who enter the federal system. There is an excessively high prevalence of mental health issues and a high prevalence of cognitive deficits and people coming in with substance abuse, low educational achievements and low vocational skills. To be able to address all of these things is a real challenge. These things I just listed are often more prevalent among Indigenous people because of all of the trauma and socio-economic deprivation that they lived through and the historical factors such as residential schools and so on. It is no easy task.

I do sympathize because every time I go into penitentiaries, I am often shocked by what I see, but I certainly see many dedicated, professional people working in these institutions.

There are all sorts of barriers. For example, let's take infrastructure. That is an easy one. Canada still has three penitentiaries that are over 100 years old. Two of those are filled with Indigenous people. One is Saskatchewan Penitentiary, and the oldest one in Canada is Stony Mountain. It is very difficult to do good corrections in these outdated, medieval institutions.

At Stony Mountain, every time I go there, I am impressed by the quality of the staff. But there are challenges. They are enormous. Those institutions are repressive and outdated. They were built when the correctional philosophy was very much punitive. They are not conducive to effective corrections, healing or turning somebody's life around. They are dehumanizing. The infrastructure is one of those barriers.

Canada must come to grips with the fact that the average penitentiary in Canada is about 50 years old. They are concrete with small yards and very little light. They are not meant to deal with issues such as mental health and cognitive deficits, and the infrastructure is not equipped to provide programming or vocational skills that are transferable to the community.

Le président : Monsieur Zinger, pourriez-vous nous parler des principaux obstacles à une réinsertion réussie? Par exemple, comment le manque de logements et d'emplois contribue-t-il à un taux de récidive plus élevé chez les Autochtones? Comment les expériences vécues dans le cadre des pensionnats, des externats, de la rafle des années 60 ou de la rafle du millénaire ou encore des interactions préjudiciables avec l'État ont-elles aggravé cette crise?

M. Zinger : Il n'est pas facile de répondre à cette question, monsieur le président, en cinq minutes ou moins.

Je sympathise avec le Service correctionnel du Canada, car je peux vous dire qui sont ces hommes et ces femmes qui entrent dans le système fédéral. La prévalence des problèmes de santé mentale et des déficits cognitifs est excessivement élevée, et les personnes qui entrent dans le système sont toxicomanes, elles ont un faible niveau d'éducation et peu de compétences professionnelles. La prise en charge de tous ces aspects représente un véritable défi. Les problèmes que je viens d'énumérer sont souvent plus fréquents chez les Autochtones en raison des traumatismes et des privations socioéconomiques qu'ils ont subis, ainsi que des facteurs historiques comme les pensionnats, etc. La tâche n'est donc pas facile.

Je compatis, car chaque fois que je vais dans un pénitencier, je suis souvent stupéfait par ce que je vois, mais je vois aussi de nombreuses personnes dévouées et professionnelles qui travaillent dans ces établissements.

Il existe toutes sortes d'obstacles. Prenons par exemple l'infrastructure. C'est un exemple facile, car il y a encore, au Canada, trois pénitenciers qui ont plus de 100 ans. Deux d'entre eux sont remplis de détenus autochtones. L'un d'entre eux est le Pénitencier de la Saskatchewan, et le plus ancien au Canada est l'établissement de Stony Mountain. Il est très difficile de faire un bon travail correctionnel dans ces établissements arriérés et désuets.

Chaque fois que je visite l'Établissement de Stony Mountain, je suis impressionné par la qualité du personnel. Il y a toutefois des défis à relever, et ils sont énormes, car ces établissements sont répressifs et dépassés. Ils ont été construits à une époque où la philosophie correctionnelle était essentiellement punitive. Ils ne sont pas propices à une approche correctionnelle judicieuse, à la guérison ou aux efforts d'une personne pour reprendre sa vie en main. Ils sont déshumanisants. L'infrastructure représente donc l'un de ces obstacles.

Le Canada doit admettre que ses pénitenciers ont en moyenne 50 ans. Ils sont en béton, ils ont de petites cours et ils laissent entrer très peu de lumière. Ils ne sont pas conçus pour traiter des enjeux liés à la santé mentale et aux déficits cognitifs, et l'infrastructure en place n'est pas équipée pour offrir des programmes et des compétences professionnelles transférables à la communauté.

When Indigenous people are caught in such a system, it is tough. There are things like inmate pay. Inmate pay was set back in 1981, and it has never, ever increased. There is no rate of inflation. It was \$6.90 — the highest rate — back then, and it is still \$6.90. If I asked the senators here if your own salary had been frozen since 1981, wouldn't you be a little concerned and find that to be unfair? That is the system we have. When you look at Indigenous pay, you will see that very few of them receive the highest level of pay. It is disproportionate. Again, there are issues there.

CORCAN, the prison industry that is supposed to provide the best programming for individuals to acquire new skills, is also outdated. Of all CORCAN jobs, 80% are in the textile industry. It is basically sewing machines. That does not provide you many skills to transfer into today's economy. With respect to education, there is no access to the internet, no monitored email, no tablets and no post-secondary education. In this country, I would say there are fewer than two dozen individuals who are actually enrolled to obtain university degrees because the service does not provide any sort of support. Thank you.

Senator Coyle: To clarify, in your testimony, you talked about how less than 8% of the incarcerated Indigenous population participates in Indigenous-specific interventions. You have said that funding is part of the problem, as less than 3% of the annual expenditure on federal corrections in Canada is dedicated to Indigenous-specific initiatives. You have also made a big recommendation in calling on the federal government to devolve responsibility, which you have talked about at length.

I am asking, "How much and in which direction?" Is it throwing good money after bad to try to work within it? Do we still need to tinker inside to try to make it better, even though it is not getting better, or do we need to put our attention largely on the devolution of responsibility to Indigenous people themselves to handle something that our state has not been able to handle very well at all? It is clearly a big failure.

What would you say to that? Where should this emphasis be? Should we continue to try to up the budget and increase programming within to, at least, reduce recidivism? At the same time, should we be doing this or putting more of our eggs in the basket of devolution?

Lorsque les Autochtones sont pris dans un tel système, leur situation devient très difficile. Prenez par exemple la rémunération des détenus, qui a été fixée en 1981 et n'a jamais été augmentée depuis. Elle n'est pas non plus ajustée à l'inflation. À l'époque, le taux de rémunération le plus élevé était 6,90 \$, et c'est toujours le cas aujourd'hui. Si le salaire des sénateurs ici présents n'avait pas changé depuis 1981, ne seriez-vous pas un peu inquiets et ne trouveriez-vous pas cela injuste? C'est pourtant le système que nous avons actuellement. De plus, on observe que très peu de détenus autochtones reçoivent le niveau de rémunération le plus élevé. C'est disproportionné. Cette situation est problématique.

CORCAN, l'organisme en milieu carcéral responsable de fournir les meilleurs programmes permettant aux détenus d'acquérir de nouvelles compétences, est également dépassé. En effet, 80 % des emplois dans le cadre de CORCAN relèvent de l'industrie textile. Il s'agit essentiellement de machines à coudre. Cela n'offre pas beaucoup de compétences transférables dans l'économie d'aujourd'hui. En ce qui concerne l'éducation, il n'y a pas d'accès à Internet, pas de courrier électronique surveillé, pas de tablettes et pas d'enseignement postsecondaire. Je dirais que moins de deux douzaines de détenus dans notre pays sont actuellement inscrits à un programme menant à un diplôme universitaire, car le service ne fournit aucune sorte de soutien à cet égard. Je vous remercie.

La sénatrice Coyle : À des fins d'éclaircissements, dans votre déclaration préliminaire, vous avez dit que moins de 8 % de la population carcérale totale d'origine autochtone participent à des interventions axées sur les Autochtones. Vous avez dit que le financement fait partie du problème, car moins de 3 % des dépenses annuelles dans les services correctionnels fédéraux au Canada sont consacrées à des initiatives axées sur les Autochtones. Vous avez également recommandé au gouvernement fédéral de transférer cette responsabilité, et vous avez décrit cette recommandation en détail.

J'aimerais donc savoir dans quelle mesure et dans quelle direction cette recommandation devrait être mise en œuvre. Est-ce que tenter de travailler à l'intérieur du système reviendrait à jeter de l'argent par les fenêtres? Devrions-nous tenter de rafistoler le système, même s'il ne s'améliore pas, ou devrions-nous concentrer nos efforts sur le transfert des responsabilités aux Autochtones pour qu'ils gèrent eux-mêmes un dossier que notre gouvernement n'a pas été en mesure de gérer correctement du tout? Il s'agit visiblement d'un échec cuisant.

Qu'en pensez-vous? Sur quels aspects faut-il mettre l'accent? Devrions-nous continuer d'augmenter le budget et les programmes offerts pour tenter de réduire au moins le taux de récidive? En même temps, devrions-nous faire cela ou nous concentrer davantage sur le transfert des responsabilités?

Mr. Zinger: That is the core of the issue. I have been with the Office of the Correctional Investigator in various roles for the last 20 years. What I have seen is tinkering. I have seen the service, in the last 20 years, come up with five different Indigenous strategies. Every time, the person leading that initiative was full of commitment, enthusiasm and energy, and the bottom line is that we have seen very little in terms of actual improvement.

The latest one is even more worrisome to me, this new framework, because it actually throws its hands in the air and says that we are going to continue to see in the future that the trend will be more over-incarceration, and maybe down the road we will see some downward trends. That is part of the issue.

There are other ongoing initiatives. For example, the Department of Justice — this was three years ago now — announced an Indigenous Justice Strategy. I have yet to see anything concrete coming out of that initiative. It is not clear when the actual strategy will be released. It is going to need an action plan. We contacted Justice, we are on one of their working group committees, and we made the pitch that corrections must be part of that overall strategy. We were afraid that Justice would only focus on what Justice knows, which is typically sentencing or things like bail. But it has been three years, and we have not seen anything.

I am also aware there is going to be an election within a year from now, and I do not know what will happen with that. The same thing with the initiative on the Federal Framework to Reduce Recidivism. There have been great debates and discussions, but in terms of actually seeing any improvement, it is marginal.

Senator Pate: You have shown us that the evidence is clear that tinkering with the system — saying we're indigenizing the system, putting in a few healing lodges, a few special circumstance courts and a few programs — makes us all feel better, but it leads to increased numbers of Indigenous people in prison and not to redressing the issue. Not addressing the Missing and Murdered Indigenous Women and Girls inquiry recommendations and those of the TRC, which are all around the system, leads to increases.

We're already in another round or wave of so-called law and order, which creates more laws and, in my humble opinion, less order. A good example you mentioned is bail reform. Even though all of the evidence showed a different approach was needed, the government already — and we're not even in the next version of a Conservative government; we saw what happened in the last versions. We saw what happened with the

M. Zinger : C'est là l'essence du problème. J'ai occupé diverses fonctions au Bureau de l'enquêteur correctionnel au cours des 20 dernières années et j'ai vu beaucoup de rafistolage. Au cours des 20 dernières années, j'ai vu le service proposer cinq stratégies différentes pour les Autochtones. À chaque fois, la personne responsable de cette initiative débordait de motivation, d'enthousiasme et d'énergie, mais au bout du compte, nous n'avons vu que très peu d'améliorations concrètes.

La dernière stratégie en date est encore plus préoccupante, à mon avis. En effet, le nouveau cadre ne fait que présumer que la tendance à la surincarcération se maintiendra, mais qu'elle diminuera peut-être un jour par elle-même. Cela fait donc partie du problème.

D'autres initiatives sont en cours. Par exemple, il y a trois ans, le ministère de la Justice a annoncé sa nouvelle Stratégie en matière de justice autochtone. Je n'ai encore rien vu de concret en ce qui concerne cette initiative. Aucune date précise n'a été donnée pour la mise en œuvre de cette stratégie. Il faudra établir un plan d'action. Nous avons communiqué avec le ministère de la Justice, car nous faisons partie de l'un de ses groupes de travail, et nous avons fait valoir que les services correctionnels devaient faire partie de cette stratégie globale. Nous redoutions en effet que le ministère de la Justice ne se concentre que sur ce qu'il connaît, à savoir les condamnations et des choses comme la mise en liberté sous caution. Toutefois, cela fait trois ans, et rien n'a encore été fait.

Je suis également conscient qu'il y aura des élections dans un an et je ne sais pas ce qu'il adviendra de ce projet à ce moment-là. Il en va de même pour la Loi établissant un cadre fédéral visant à réduire la récidive. Il y a eu de grands débats et de grandes discussions, mais très peu d'améliorations concrètes.

La sénatrice Pate : Vous nous avez démontré de façon évidente que lorsque nous rafistolons le système — lorsque nous disons que nous l'adaptions aux Autochtones en mettant en place quelques pavillons de ressourcement, quelques tribunaux spécialisés et quelques programmes —, cela nous aide à nous sentir mieux, mais que cela mène en réalité à une augmentation du nombre d'Autochtones en prison et non à la résolution du problème. Lorsqu'on ne tient pas compte des recommandations formulées dans le cadre de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées et de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, qui visent tous les aspects du système, ces nombres augmentent.

Nous sommes déjà dans un autre cycle ou une autre vague de ce que l'on appelle l'établissement de la loi et l'ordre, une période pendant laquelle on établit plus de lois et, à mon humble avis, moins d'ordre. Vous avez d'ailleurs mentionné un bon exemple à cet égard, soit la réforme de la mise en liberté sous caution. Même si toutes les données probantes indiquent qu'une approche différente est nécessaire, le gouvernement a déjà... Et

Mulroney and Harper governments, and who knows what will happen if we end up with another Conservative government?

It strikes me that many of us — including, sometimes, your office — have recognized that the only drivers right now seem to be litigation-focused drivers. Once corrections is shown to be violating the law — whether it is the UN declaration, the Charter or its own legislation — only then do we see the so-called political will change. If I have any of that wrong, I certainly want to be corrected.

We did see with the Youth Criminal Justice Act, or YCJA, when the youth legislation was brought in, one change that caused a huge directional shift was the requirement that judges must look to every other system first. It was more acceptable for youth, but they have to look at why we aren't we dealing with the education, child welfare and other systems. That change alone led to a halving of the number of kids in custody. The numbers that did not go down as much were those of Indigenous kids, but that changed.

Are there any other changes like that which you could see this committee recommending in the federal system that might help impact these changes, in addition to the ones you have already mentioned about quotas and performance measurements for the commissioner and senior managers?

Mr. Zinger: I would be hopeful that the service would demonstrate an openness to truly addressing the recommendations that are already on the table; you mentioned the Truth and Reconciliation Commission and the National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls. There are 17 recommendations there dealing with corrections, and only one has been acted upon. There are recommendations from my office and from the Senate report on human rights. My mandate is corrections specific, and I think you may want to talk to other witnesses about what you can do and leverage outside corrections. I think there are a lot more opportunities there as well.

As I say, I'm very hopeful that if we can be more pointed in what we require the service to accomplish, with timelines, time frames, targets and quotas, that would move things forward and show some progress.

The Chair: Thank you, Dr. Zinger. We're out of time. We're always on a tight timeline here. Thank you for your testimony today. We really appreciate it. If you wish to make any subsequent submissions, certainly feel free to do so and send them to our clerk, Sébastien, within seven days.

nous ne sommes même pas dans la prochaine version d'un gouvernement conservateur. Nous avons vu ce qui s'est passé dans les dernières versions. Nous avons vu ce qui s'est passé sous les gouvernements Mulroney et Harper et qui sait ce qui se passera si nous nous retrouvons avec un autre gouvernement conservateur.

Je suis étonnée de constater qu'un bon nombre d'entre nous — y compris, parfois, votre bureau — reconnaissent que les seuls facteurs déterminants semblent maintenant dépendre des litiges. La soi-disant volonté politique ne change qu'après avoir démontré que les services correctionnels violent la loi — qu'il s'agisse de la Déclaration des Nations unies, de la Charte ou de sa propre loi. J'accepte certainement qu'on me corrige si je me trompe.

La mise en œuvre de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents a entraîné un énorme changement d'orientation, car elle oblige les juges à examiner d'abord tous les autres systèmes. C'était plus acceptable pour les jeunes, mais ils doivent se demander pourquoi nous ne nous occupons pas de l'éducation, de la protection de l'enfance et d'autres systèmes. À lui seul, ce changement a permis de réduire de moitié le nombre de jeunes placés en détention. Le nombre de jeunes autochtones n'a pas diminué autant, mais cela a changé.

Existe-t-il d'autres changements comme celui-ci que le comité pourrait recommander d'apporter dans le système fédéral pour contribuer à ces changements, en plus de ceux que vous avez déjà mentionnés, c'est-à-dire les changements liés aux quotas et aux mesures de rendement pour la commissaire et la haute direction?

M. Zinger : J'espère que le service fera preuve d'ouverture pour donner suite aux recommandations qui ont déjà été formulées. Vous avez mentionné la Commission de vérité et réconciliation et l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Dix-sept recommandations portent sur les services correctionnels, mais une seule a été mise en œuvre. Mon bureau a fait des recommandations et le rapport du Sénat sur les droits de la personne en contient. Mon mandat est axé sur les services correctionnels et je pense que vous voudrez peut-être parler à d'autres témoins de ce que l'on peut faire et obtenir à l'extérieur des services correctionnels. Je pense qu'il y a beaucoup plus de possibilités à cet égard également.

Comme je l'ai dit, j'ai bon espoir que si nous pouvons être plus précis quant à ce que nous demandons au service d'accomplir, en prévoyant des échéances, des objectifs et des quotas, les choses avanceront et s'amélioreront.

Le président : Merci, monsieur Zinger. Notre temps est écoulé. Nous avons toujours peu de temps. Je vous remercie d'être venu témoigner aujourd'hui. Nous vous en sommes très reconnaissants. Si vous souhaitez présenter d'autres observations, n'hésitez pas à le faire et à les envoyer à notre greffier, M. Payet, d'ici sept jours.

I would now like to introduce our next witness. From the O'Chiese First Nation, Bernadine Coleman, Councillor. Welcome, Ms. Coleman.

Our witness will provide opening remarks of approximately five minutes, which will be followed by a question-and-answer session with senators. I will now invite Ms. Coleman to provide opening remarks.

Bernadine Coleman, Councillor, O'Chiese First Nation: Good morning. Thank you, chair and senators. I'm very honoured to be here today. *Ahneen*. My name is Bernadine Coleman. I am Thunderbird Woman.

[Indigenous language spoken]

I'm councillor for the O'Chiese First Nation. We're located in central Alberta. I would like to acknowledge that O'Chiese First Nation is located on the traditional territory of the Saulteaux Anishinaabe people. I am pleased and honoured to be a guest on the traditional, unceded territory of the Algonquin Anishinaabe people here in Ottawa, who are closely related to our nation.

I was first elected to the O'Chiese First Nation Council in 2021. I'm currently serving my first term; it is a four-year term. I have an active role on the board of O'Chiese Energy, a 100% O'Chiese-owned, growth-orientated energy company, with equity interests in an enormous amount of natural gas and liquids production, as well as being the VP of the O'Chiese Business & Investment Centre.

My educational background includes a Bachelor of Arts degree, majoring in criminal justice. Prior to being on council, I was the O'Chiese Economic Development Officer, helping to advance my community's goal of long-term sustainability.

My interests include increasing First Nations negotiation powers, international profiles and my own business expertise. I am busy focusing on expanding my knowledge in the energy sector.

UNDRIP goals include confirming, acknowledging and protecting the constitutional rights of Indigenous people, including our interests within Canada and those of Indigenous people around the world.

I find that the principles of UNDRIP are highly consistent with the concept of energy security. Regarding O'Chiese leadership's new direction on energy policy, which we started in 2021, a newly elected chief and council for the O'Chiese First Nation

J'aimerais maintenant vous présenter notre prochaine témoin. Il s'agit de Mme Bernadine Coleman, conseillère de la Première Nation O'Chiese. Bienvenue, madame Coleman.

Notre témoin fera une déclaration préliminaire d'environ cinq minutes. Nous passerons ensuite aux questions des sénateurs. J'invite maintenant Mme Coleman à commencer.

Bernadine Coleman, conseillère, Première Nation O'Chiese : Bonjour. Merci au président et aux sénateurs. Je suis très honorée d'être ici aujourd'hui. *Ahneen*. Je m'appelle Bernadine Coleman, femme oiseau-tonnerre.

[Mots prononcés dans une langue autochtone]

Je suis conseillère de la Première Nation O'Chiese, dans le centre de l'Alberta. J'aimerais souligner que la Première Nation O'Chiese est située sur le territoire traditionnel des Saulteaux Anishinaabe. Je suis heureuse et honorée de me trouver à titre d'invitée sur le territoire traditionnel et non cédé des Algonquins Anishinaabe, ici, à Ottawa, qui ont des liens étroits avec notre nation.

J'ai été élue au Conseil de la Première Nation O'Chiese en 2021. Il s'agit de mon premier mandat, d'une durée de quatre ans. Je joue un rôle au sein du conseil d'administration d'O'Chiese Energy, une société énergétique axée sur la croissance qui appartient à part entière à ma nation, avec des participations importantes dans la production de gaz naturel et de liquides. Je suis également vice-présidente de l'O'Chiese Business & Investment Centre, un centre d'affaires et d'investissement.

J'ai un baccalauréat ès arts, avec spécialisation en justice pénale. Avant de siéger au conseil, j'étais agente de développement économique de la Première Nation O'Chiese, ce qui m'a permis de contribuer à réaliser l'objectif d'assurer la viabilité à long terme de ma collectivité.

Je m'intéresse notamment au renforcement des pouvoirs de négociation des Premières Nations et du profil international et je travaille à améliorer ma propre expertise dans le domaine des affaires. Je me consacre actuellement à approfondir mes connaissances dans le secteur de l'énergie.

Parmi les objectifs de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, il y a la confirmation, la reconnaissance et la protection des droits constitutionnels des peuples autochtones, y compris de nos intérêts au Canada et de ceux des peuples autochtones partout dans le monde.

Je trouve que les principes de la déclaration des Nations unies sont très compatibles avec le concept de sécurité énergétique. En ce qui concerne la nouvelle orientation des dirigeants en matière de politique énergétique, que nous avons lancée en 2021, un chef

directed a new mandate where O'Chiese Energy would drive benefits through its concepts.

During my term, we've had a new realization of our value and worth in the overall economy, not only in our province but in the country of Canada and with respect to global economic development as well.

The nation has the right to choose the types of energy sources and associated infrastructure we prefer for our community and to provide input into energy policy broadly.

With respect to culture, the importance of traditional knowledge and practices would be incorporated into the execution and management of energy projects that are harmonious with cultural and spiritual values and beliefs.

For economic development, we strive to have further management and control of the development and true partnerships with the option of equity participation, which would reduce dependence on external sources of income and provide opportunities for economic growth.

We intend to further advance our nation, and other nations such as ours, and provide ourselves as a model of a solution for a path going forward.

With respect to environmental stewardship, the nation would build responsibility for sustainability into energy development that minimizes impacts on the land, water and air.

As you may be aware, some of the objectives within UNDRIP include identifying that action plan and the consultation and cooperation of Indigenous peoples. I wish to thank and acknowledge the Government of Canada for adopting and recognizing UNDRIP. I feel it is absolutely the way forward for us to work and grow together. With respect to the recently released draft action plan of March 2023, and the recent report on that action plan, Canada has worked and consulted with Indigenous people on the development of these documents.

Many regulatory changes were recommended for most federal regulations and policies. As Indigenous people, it is absolutely crucial that further and increased Indigenous participation happens with respect to policies, rules and regulations. I have concerns around the language within that, which mentions minimum standards.

et un conseil nouvellement élus pour la Première Nation O'Chiese ont défini un nouveau mandat dans le cadre duquel O'Chiese Energy apporterait des avantages grâce à ses concepts.

Au cours de mon mandat, nous avons pris conscience de notre importance dans l'économie en général, non seulement dans notre province, mais aussi dans l'ensemble du Canada et dans le cadre du développement économique mondial.

La nation a le droit de choisir les types de sources d'énergie et les infrastructures connexes qu'elle préfère pour sa collectivité et de s'exprimer sur la politique énergétique en général.

En ce qui concerne la culture, l'importance des connaissances et des pratiques traditionnelles serait intégrée dans l'exécution et la gestion de projets énergétiques qui respectent les valeurs et les croyances culturelles et spirituelles.

Sur le plan du développement économique, nous nous efforçons d'assurer une gestion et un contrôle plus poussés du développement et d'établir de véritables partenariats avec la possibilité de prises de participation, ce qui réduirait notre dépendance à des sources de revenus externes et offrirait des possibilités de croissance économique.

Nous avons l'intention de faire progresser notre nation et d'autres nations comme la nôtre, et de nous présenter comme un modèle de solution pour l'avenir.

Pour ce qui est de la gérance de l'environnement, la nation intégrerait la responsabilité liée à la durabilité dans le développement énergétique afin de limiter au maximum les incidences sur la terre, l'eau et l'air.

Comme vous le savez peut-être, parmi les objectifs énoncés dans la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, il y a ceux de définir un plan d'action, de consulter les peuples autochtones et de coopérer avec eux. Je tiens à remercier le gouvernement du Canada d'avoir adopté la déclaration des Nations unies. Je pense que c'est assurément la voie à suivre pour que nous puissions collaborer et grandir ensemble. Le Canada a travaillé avec les peuples autochtones et les a consultés pour élaborer le plan d'action provisoire de mars 2023 et le récent rapport le concernant.

De nombreuses modifications réglementaires ont été recommandées pour la plupart des politiques et des règlements fédéraux. Il est absolument essentiel d'accroître la participation des Autochtones au sujet des politiques, des règles et des règlements. J'ai des inquiétudes quant aux termes utilisés lorsqu'il est question de normes minimales.

UNDRIP should respect human rights and provide full, genuine equality for Indigenous peoples of Canada. This includes a full, overarching recognition and enforcement of treaties. Currently, many provinces don't recognize or honour historic treaties.

With respect to our lands, territories and resources, the land of the O'Chiese First Nation sits atop a huge natural resource great basin. The enormous amount of natural gas supplies not only the province and the country but goes out into the world. Between 30% and 40% of our natural gas provides a benefit to us and to the overall global economy.

Regarding the environment, much work needs to happen around policies, rules and regulations, which must be in full recognition of and enforce the historic treaties of Canada. Accountability measures, tools and frameworks must be modernized to today's standards. Many of the rules, regulations and policies around energy need to be updated going forward.

Many of the policies, rules and regulations, particularly in Alberta — Alberta is huge, as we all know, in oil and gas — need updating so we can meet current demands for a path forward for overall economic development.

Regarding capacity building at the First Nations level, First Nations are stewards of the land. We are here. We can provide solutions within business and community pursuits.

Regarding, transparency and equality when doing business with First Nations, First Nations are on a path to energy and natural resource independence. There's an enormous value for our natural resources; we, as the O'Chiese First Nation, are taking that into account and pay attention to what flows into and out of those major pipelines. We see, recognize and have a new, sudden realization of our overall value.

O'Chiese provides a large overall economic global benefit, which is derived from the O'Chiese natural gas. We have the power to influence economic outcomes with a path going forward. We must work and do this together.

For First Nations in Canada, we have lands, roads and a whole host of environmental impacts. Again, together, we have the solutions. Having Indigenous participation within policies, rules and regulations is extremely important.

Selon la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, il faut respecter les droits de la personne et assurer une égalité totale et véritable aux peuples autochtones du Canada. Il s'agit notamment de reconnaître et d'appliquer de façon complète et globale les traités. À l'heure actuelle, de nombreuses provinces ne reconnaissent ni n'honorent les traités historiques.

En ce qui concerne nos terres, nos territoires et nos ressources, les terres de la Première Nation O'Chiese sont situées au-dessus d'un immense bassin de ressources naturelles. L'énorme quantité de gaz naturel alimente non seulement la province et le pays, mais aussi d'autres régions du monde. Entre 30 et 40 % de notre gaz naturel constituent un avantage pour nous et pour l'ensemble de l'économie mondiale.

Pour ce qui est de l'environnement, il reste beaucoup à faire sur le plan des politiques, des règles et de la réglementation, qui doivent reconnaître et appliquer pleinement les traités historiques du Canada. Les mesures, les outils et les cadres de responsabilisation doivent être modernisés et adaptés aux normes actuelles. Un grand nombre de politiques, de règles et de règlements en matière d'énergie doivent être mis à jour pour l'avenir.

Un grand nombre de politiques, de règles et de règlements, en particulier en Alberta — comme nous le savons tous, la province est une énorme productrice de pétrole et de gaz —, doivent être mis à jour afin que nous puissions répondre aux demandes actuelles d'une voie à suivre pour le développement économique global.

En ce qui concerne le renforcement des capacités des Premières Nations, elles sont les intendantes de la terre. Nous sommes ici. Nous pouvons apporter des solutions dans le cadre d'activités commerciales et de projets de collectivités.

Quant à la transparence et à l'égalité dans les relations commerciales, les Premières Nations sont sur la voie de l'indépendance dans le secteur de l'énergie et des ressources naturelles. Nos ressources naturelles ont une valeur énorme et les membres de la Première Nation O'Chiese en tiennent compte et sont attentifs à ce qui entre dans les grands pipelines et à ce qui en sort. Nous voyons notre valeur globale et nous en prenons soudainement conscience.

La Première Nation O'Chiese procure un avantage économique global important, qui vient du gaz naturel. Nous avons le pouvoir d'influer sur les résultats économiques en traçant une voie vers l'avenir. Nous devons travailler et le faire ensemble.

Pour les Premières Nations du Canada, il y a les terres, les routes et toute une série de répercussions sur l'environnement. Là encore, c'est ensemble que nous trouverons les solutions. Il est très important que les Autochtones participent à l'élaboration des politiques, des règles et des règlements.

For First Nations to participate in business and the natural resource industry, we must make informed, factual and sound investment decisions. Many nations, unlike ours, do not have the full capacity to engage with or be involved in major projects. The overall economy is impacted by the resources under First Nations' authorities.

When I talk about capacity and major projects, in Canada's study through Natural Resources Canada, or NRCan, there are planned projects for the decade ahead in Canada. That study says that Canada needs to increase its participation with Indigenous peoples by 200 times to meet the 2030 deadline. We have a lot of work to do together. Indigenous participation is absolutely imperative.

We are in a very exciting and important time and era where we must work with Indigenous people. The government and Indigenous people must sit at the table together and create that path forward. Therefore, Canada has a fiduciary duty to fulfill all of its common law and legislative obligations. First Nations are on a path to greater economic and financial independence.

Specifically and especially problematic is that Canada plans to withdraw laws and policies; for example, with many First Nations, there are now the 10-year contribution agreements. Many agreements that are currently placed upon First Nations in Canada. Canada uses these as a tool to negotiate our long-standing treaties, which, in our opinion, results in diminishing powers under our existing treaties. This is not acceptable.

We can see the economic disparity between First Nations across Canada, which can be directly linked to capacity and resource availability.

I am not here to negotiate treaties. Instead, I'm here to reaffirm our original treaties, and extinguishment will not occur. The objective here is to ensure the permanent existence of our treaties, respecting them, intact as they are, as long as the sun shines, the rivers flow and the grass grows.

Hiy Hiy. Meegwetch.

I look forward to further conversation.

The Chair: Thank you, Ms. Coleman. We will now open the floor to questions from senators.

Senator Arnot: Thank you for coming today. Your position is there's a lot of hope for the UNDRIP implementation.

Pour que les Premières Nations puissent participer aux activités commerciales et à l'industrie des ressources naturelles, nous devons prendre des décisions d'investissement judicieuses et fondées sur des faits. De nombreuses nations, contrairement à la nôtre, n'ont pas la pleine capacité de participer à des projets d'envergure. L'économie dans son ensemble est touchée par les ressources qui relèvent de la compétence des Premières Nations.

En ce qui concerne la capacité et les projets majeurs dont je parle, dans une étude du Canada qui a été réalisée par Ressources naturelles Canada, ou RNCAN, il est question de projets prévus pour la décennie à venir au pays. Selon l'étude, le Canada doit multiplier par 200 sa participation avec les peuples autochtones pour pouvoir respecter l'échéance de 2030. Nous avons beaucoup de travail à accomplir ensemble. La participation des Autochtones est absolument impérative.

Nous vivons dans une période et une ère très excitante et importante où nous devons travailler avec les peuples autochtones. Le gouvernement et les Autochtones doivent discuter ensemble et tracer la voie à suivre. Par conséquent, le Canada a un devoir fiduciaire de remplir toutes les obligations que lui impose la common law et toutes ses obligations législatives. Les Premières Nations sont en voie de renforcer leur indépendance économique et financière.

Ce qui pose particulièrement problème, c'est que le Canada prévoit retirer des dispositions législatives et des politiques. Par exemple, pour de nombreuses Premières Nations, il y a maintenant les accords de contribution de 10 ans. De nombreux accords sont actuellement imposés aux Premières Nations. Le Canada s'en sert comme un outil pour négocier nos traités de longue date, ce qui, à notre avis, entraîne une diminution des pouvoirs en vertu de nos traités existants. Cette situation est inacceptable.

Nous constatons la disparité économique entre les Premières Nations partout au Canada, qui peut être directement liée à la capacité et à la disponibilité des ressources.

Je ne suis pas ici pour négocier des traités, mais plutôt pour réaffirmer nos traités originaux et il n'est pas question d'extinction. L'objectif est d'assurer la pérennité de nos traités et leur respect, tels qu'ils sont, tant que le soleil brille, que les rivières coulent et que l'herbe pousse.

Hiy Hiy. Meegwetch.

J'ai hâte de poursuivre la conversation.

Le président : Merci, madame Coleman. Nous allons maintenant passer aux questions des sénateurs.

Le sénateur Arnot : Je vous remercie de votre présence aujourd'hui. Vous estimez qu'il y a beaucoup d'espoir pour la mise en œuvre de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.

I'd like to understand. It seems to me that O'Chiese Energy has a viable operation. How many community members are employed? How many community members are getting the education to have the skill sets to be employed in the industry in your community? Do you feel there's enough support, collaboration and cooperation between the federal government and your First Nation to get the kind of success you need by using the power of education to ensure that community members can participate in the economy at parity with the rest of Canadian employees?

Ms. Coleman: Great question. Thank you for that. Earlier, I mentioned that I was the economic development officer prior to my term. I've also spent over two decades working in a program of Aboriginal skills and employment training strategy, so I've done extensive work on that.

As we know, economic development requires a lot of lifting our people. You're absolutely right; there are challenges and barriers within that.

However, O'Chiese has grown significantly and enormously in the past three years. Having our people work in jobs is an absolute must and a priority. O'Chiese currently has over 13 companies. Within those, we try to implement our people to run those companies or to shadow, where they can take the time to build their capacity through education, employment and training programs.

I'm very happy to say that we have more than doubled our student ratio for our community, which is an absolute must. We have businesses, everything from retail to energy to IT. We are also in gaming. We own the Red Deer Resort & Casino. We participated with over \$70 million to have the hotel and casino in the Red Deer area.

We've recently built an events centre there as well.

We also have an office in downtown Calgary, which is for O'Chiese Energy. Out of that, we intend to move forward again to create a centre of excellence so that we can share our knowledge and experience with other First Nations across Canada.

Senator Arnot: It sounds like an excellent model for economic reconciliation that others can adopt. It is very impressive. Thanks for advising us about that.

J'aimerais comprendre. Il me semble qu'O'Chiese Energy est viable. Combien de membres de la collectivité sont employés? Combien reçoivent une formation permettant d'acquérir les compétences nécessaires pour travailler dans l'industrie dans votre collectivité? Pensez-vous que le soutien et la coopération entre le gouvernement fédéral et votre Première Nation vous permettent de réussir en utilisant le pouvoir de l'éducation pour faire en sorte que les membres de la collectivité puissent participer à l'économie sur un pied d'égalité avec le reste des employés canadiens?

Mme Coleman : C'est une excellente question. Je vous en remercie. J'ai mentionné plus tôt qu'avant mon mandat actuel, j'étais agente de développement économique. J'ai également passé plus de 20 ans à travailler dans le cadre d'un programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones. J'ai donc fait beaucoup de travail dans ce domaine.

Comme nous le savons, pour développer l'économie, il faut beaucoup aider notre population. Vous avez tout à fait raison, il y a des défis et des obstacles dans ce contexte.

Cependant, nous avons connu une croissance énorme au cours des trois dernières années. Il est absolument indispensable et prioritaire que les membres de notre population occupent des emplois. Il y a actuellement plus de 13 entreprises. Nous essayons de faire en sorte que les gens de notre collectivité les dirigent ou y suivent des personnes qui y travaillent, ce qui leur permet de prendre le temps d'accroître leurs capacités dans le cadre de programmes d'éducation, d'emploi et de formation.

Je suis très heureuse de dire que la proportion d'étudiants a plus que doublé dans notre collectivité, ce qui est absolument indispensable. Nous avons des entreprises, dans tous les domaines : du commerce de détail à l'énergie en passant par les technologies de l'information. Nous sommes également présents dans le secteur des jeux. Nous possédons le Red Deer Resort & Casino. Nous avons participé à hauteur de plus de 70 millions de dollars à la construction de l'hôtel et du casino dans la région de Red Deer.

Nous y avons aussi construit un centre d'événements récemment.

Nous avons également un bureau dans le centre-ville de Calgary, pour O'Chiese Energy. À partir de là, nous avons l'intention de créer un centre d'excellence afin de transmettre nos connaissances et notre expérience à d'autres Premières Nations du Canada.

Le sénateur Arnot : Il semble que c'est un excellent modèle de réconciliation économique que d'autres nations peuvent adopter. C'est très impressionnant. Merci de nous en avoir informés.

Senator White: Thank you for your presentation here. I've been fascinated with O'Chiese First Nation, particularly with how you have a distinct history in that you've actually made an amendment to a treaty. That's not a well-known thing with respect to treaty relations.

Given that UNDRIP, specifically article 37, speaks to nothing diminishing or superseding from treaty rights, can you share with us what this means for your community in the context of the way you deal with treaties and treaty relations? Again, I want to commend you for all the work you do, not only in economic development but also in your emphasis on cultural programs, treaty acknowledgement and awareness. You are certainly a model for First Nations. Thank you for that. I'd like to hear a little more about how you reconcile the treaties and the work of UNDRIP.

Ms. Coleman: Absolutely. Those are great questions. Just to give you all a brief history of the O'Chiese First Nation, as we know, the original treaties of 1876 for Treaty 6 are what our nation comes from. O'Chiese First Nation was one of the last First Nations to sign treaties in Canada. I always say that my ancestors, those who signed treaties, were excellent negotiators of their time. As I said earlier, growing up, I was always fascinated, thinking that putting in the treaties, "as long as the sun shines, the rivers flow and the grass grows" holds a huge significance for the O'Chiese First Nation because that means forever, for all time and all the time of the world's existence.

Not only do we as Indigenous people at O'Chiese have power and a wealth of knowledge with our culture and traditions, we can also be a model and have great conversations internationally. I have been honoured to sit at international tables with other Indigenous leaders from around the world.

Going back to the power and wealth of our culture within the O'Chiese First Nation, O'Chiese First Nation is in the central part of Alberta. Back when we were placed in O'Chiese, there was little to no farmland. We've had a huge journey for survival, and culturally, we are absolutely so wealthy. We implement that in everything about how we live.

When you talk about the treaties, they are very important and we hold those intact for the O'Chiese First Nation, regarding everything from health to education. Not to give my whole strategy of how we hold those, but it's very important that we model our culture and traditions within everything we do, from business to how we govern ourselves. Those are absolutely

La sénatrice White : Je vous remercie de votre exposé. La Première Nation O'Chiese me fascine, en particulier parce que vous avez une histoire distincte en ce sens que vous avez apporté une modification à un traité. Ce n'est pas une chose très connue dans le contexte des relations découlant des traités.

Étant donné que la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, en particulier l'article 37, stipule que rien ne doit diminuer ou remplacer les droits issus des traités, pouvez-vous nous dire ce que cela signifie pour votre collectivité dans la manière dont vous considérez les traités et les relations découlant des traités? Encore une fois, je tiens à vous féliciter pour tout le travail que vous accomplissez, non seulement sur le plan du développement économique, mais aussi quant à l'importance que vous accordez aux programmes culturels, à la reconnaissance des traités et à la sensibilisation. Vous êtes certainement un modèle pour les Premières Nations. Je vous en remercie. J'aimerais en savoir un peu plus sur la façon dont vous conciliez les traités et le travail lié à la déclaration des Nations unies.

Mme Coleman : Absolument. Ce sont de très bonnes questions. Je vais vous donner un bref historique de la Première Nation O'Chiese. Comme nous le savons, notre nation est issue des traités originaux de 1876 pour le Traité n° 6. La Première Nation O'Chiese a été l'une des dernières Premières Nations à signer des traités au Canada. Je dis toujours que mes ancêtres, ceux qui ont signé les traités, étaient d'excellents négociateurs de leur époque. Comme je l'ai mentionné plus tôt, quand j'étais jeune, j'ai toujours été fascinée par l'idée d'inscrire dans les traités « tant que le soleil brille, que les rivières coulent et que l'herbe pousse », ce qui revêt une grande importance pour la Première Nation O'Chiese, car cela signifie pour toujours et pour la durée de l'existence du monde.

En tant qu'Autochtones, nous, les membres de la Première Nation O'Chiese, avons non seulement du pouvoir et de vastes connaissances grâce à notre culture et à nos traditions, mais nous pouvons aussi servir de modèle et participer à de grandes discussions à l'échelle internationale. J'ai eu l'honneur de rencontrer d'autres dirigeants autochtones dans le monde.

Pour en revenir au pouvoir et à la richesse de notre culture, la Première Nation O'Chiese se trouve dans le centre de l'Alberta. Lors de notre installation, il n'y avait que peu ou pas de terres agricoles. Nous avons dû déployer d'énormes efforts pour survivre et, sur le plan culturel, nous sommes très riches. Nous mettons cela en œuvre dans tout ce qui concerne notre mode de vie.

Les traités sont très importants et nous les gardons intacts pour la Première Nation O'Chiese, qu'il s'agisse de la santé ou de l'éducation. Je ne vais pas vous expliquer toute ma stratégie à cet égard, mais il est très important que notre culture et nos traditions soient présentes dans tout ce que nous faisons, qu'il s'agisse des affaires ou de la façon dont nous nous gouvernons.

implemented in our way of life. We carry that when we do business and in how we carry forward as a nation. Thank you.

Senator Tannas: Councillor, thank you for being here today. I wondered if you could expand upon two things, because, as everybody has commented and those of us who are from Alberta know, you're a wonderful success story and an inspiration.

I always look at how many community members are on reserve and how many are not. Yours has a very high percentage, compared to most, of people on reserve. They're staying in the community. Can you talk about why that is?

Also, I'm interested to know about your emphasis on education with young people. Are the young people getting educated and staying? Could you give us a little colour around that?

Ms. Coleman: Thank you for that question. I am very excited to share about our young people and their education. As I commented earlier, I am happy to report that we have doubled the number of people who are going on to further their education. I had the honour to sit with our students two weeks ago, shortly after they started their education in Edmonton. We brought all of our students together. We have students who are doing things in the trades all the way to getting business and commerce degrees in the finance world. I am absolutely, truly excited.

I had this conversation with my students, and I said we need a host of warriors because there are a variety of places that I need to fill in roles. Together, this is how this is lifting my Indigenous economy, and not only my economy, but in all of our businesses; we hire people from other First Nations as well. Overall, it is extremely important.

When you talked about having a high percentage of our people who remain within, we have a huge employment gap that we continue to address. Not only that, it goes back to how the O'Chiese First Nation is culturally. It is home for us. It is how the Indigenous people are within our traditions and our values and how we take care of one another. That plays a huge part in many people choosing to be in the community of O'Chiese. Thank you.

Senator Coyle: Thank you to our special witness today, Ms. Coleman. Thank you for your leadership. Clearly, you have been at this for a long time, and you and your fellow leaders in your community have achieved great success. As my colleagues have said, it is an inspiration. It is also exactly what UNDRIP is supposed to be helping facilitate, both for your community and

Ces éléments sont intégrés dans notre mode de vie. Nous en tenons compte dans nos activités commerciales et dans la manière de faire avancer notre nation. Merci.

Le sénateur Tannas : Madame la conseillère, merci de votre présence ici aujourd'hui. J'aimerais que vous nous en disiez plus sur deux choses, parce que comme tout le monde l'a dit — et ceux d'entre nous qui viennent de l'Alberta le savent —, votre histoire constitue un merveilleux succès et une inspiration.

J'examine toujours le nombre de membres de la communauté qui habitent dans la réserve ou ceux qui n'y habitent pas. Dans votre communauté, un très grand nombre d'entre eux résident dans la réserve; ils restent là. Pourriez-vous nous expliquer pourquoi?

De plus, j'aimerais en savoir plus sur l'importance que vous accordez à l'éducation des jeunes. Est-ce que les jeunes vont aux études et demeurent dans la communauté? Pourriez-vous ajouter un peu de couleur à ce propos?

Mme Coleman : Merci de cette question. Je suis très enthousiaste de vous parler de nos jeunes et de leur éducation. Comme je l'ai dit plus tôt, je suis ravie de vous dire que nous avons doublé le nombre de jeunes qui poursuivent leurs études. J'ai eu l'honneur de m'asseoir avec nos étudiants il y a deux semaines, peu après qu'ils aient entamé leurs études à Edmonton. Nous avons réuni tous nos étudiants. Certains d'entre eux visent à occuper des métiers, et d'autres veulent décrocher des diplômes en affaires et en commerce dans le monde de la finance. Je suis véritablement très enthousiaste.

J'en ai parlé avec mes étudiants. Je leur ai dit que nous avons besoin de toutes sortes de guerriers, parce que j'ai beaucoup de postes à combler. Toutes ces mesures permettent de rehausser l'économie autochtone, et pas seulement celle de ma communauté. Toutes nos entreprises en bénéficient. Nous embauchons des membres d'autres Premières Nations aussi. L'effet global est extrêmement important.

Vous avez parlé d'un grand pourcentage de nos membres qui restent dans notre communauté, mais nous devons continuer de parer à un énorme manque d'emplois à combler. Non seulement cela, mais cela s'inscrit dans la culture de la Première Nation O'Chiese. Notre communauté, c'est chez nous. Ce sont les traditions et les valeurs qui habitent les peuples autochtones, et c'est ainsi que nous prenons soin les uns des autres. C'est en grande partie pourquoi nos gens choisissent de vivre dans la communauté O'Chiese. Merci.

La sénatrice Coyle : Merci à notre invitée spéciale d'aujourd'hui, Mme Coleman. Merci de votre leadership. On voit bien que vous travaillez à ces questions depuis longtemps, et vous et les dirigeants de votre communauté connaissez un franc succès. Comme mes collègues l'ont dit, vous êtes une inspiration. C'est exactement ce que la DNUDPA est censée

beyond it. It is important to see what the potential link could be there.

You have spoken about economic leadership and the fact that your community is a very serious energy player. Congratulations.

Ms. Coleman: Thank you.

Senator Coyle: You are also, at the same time, a serious environmental stewardship leader. You have placed a lot of emphasis on the strength of your culture and education for your young people. Those are all cornerstones of what I am hearing you describe as this success, which is what we want to see: more and more success in your terms of what success is.

You also mentioned that energy policies need to be updated. There is an increased need for capacity building. Yes, there is capacity building, but there needs to be more. I am not sure I heard you speak about infrastructure needs, but I might have read about infrastructure needs also.

When you think about the federal relationship with this nation, the nation of Canada, and its relationship with your nation, the O'Chiese First Nation, in those areas of policies needing updating, capacity building, possibly infrastructure and other areas, what do you see as the main areas of focus that need further work?

Ms. Coleman: Yes. Thank you. I wish we had more time, but I will quickly mention the things that are important to the O'Chiese First Nation.

I'll talk about two examples. First, getting in and out to exploit our natural gas has been one of the challenges we have seen. Today, in 2024, we still have a gravel road that is heavily utilized by industry to get our natural gas. Building infrastructure and pipelines to get the gas out has also seen such enormous activity. It is not acceptable that there is still a gravel road there. I have come to lobby and advocate for the federal government paving that road. It is a small ask considering the enormous amount of natural gas that goes out into the world. It is infrastructure like that. We have looked at some options. That road must be paved. It not only services the industry in getting the natural gas; we have emergency services, the RCMP and ambulances, that use that road, as well as nurses and doctors who come out to the nation. That is one example.

Another example is infrastructure. We have had damage to our infrastructure, so we are looking to improve a bridge that was damaged from a wildfire that cost millions of dollars to the nation to save our homes and the land. And when we build capacity, we have an excellent fire department and emergency

faciliter, pour votre communauté et d'autres. Il est important de voir qu'il pourrait y avoir un lien.

Vous avez parlé de leadership économique et avez dit que votre communauté est un acteur majeur en énergie. Félicitations.

Mme Coleman : Merci.

La sénatrice Coyle : Vous êtes aussi un intendant important en matière d'environnement. Vous accordez beaucoup d'importance à vos forces, votre culture et l'éducation de vos jeunes. Ce sont des pierres d'assise de ce que vous décrivez comme un succès. C'est ce que nous voulons voir : plus de ce que vous percevez comme un succès.

Vous avez dit qu'il fallait actualiser les politiques énergétiques. Le besoin de renforcer les capacités se fait sentir davantage. Oui, on améliore les capacités, mais il faut en faire plus. Je ne suis pas sûre que vous ayez parlé de vos besoins en infrastructure, mais j'ai peut-être lu là-dessus.

Quand vous songez à la relation du gouvernement fédéral avec le pays et à sa relation avec la Première Nation O'Chiese, concernant ces politiques à moderniser, le renforcement des capacités, l'infrastructure et d'autres domaines, quels sont les principaux éléments qui méritent notre attention et plus de travail?

Mme Coleman : Oui, merci. J'aimerais que nous ayons plus de temps, mais je vais brièvement mentionner ce qui importe à la Première Nation O'Chiese.

Je vais citer deux exemples. Tout d'abord, les déplacements pour exploiter le gaz naturel sont un des grands défis que nous connaissons. Même en 2024, nous avons toujours une route de gravier que l'industrie utilise beaucoup pour atteindre les sites d'extraction de notre gaz naturel. Nous voyons aussi énormément d'activité en ce qui a trait au renforcement de l'infrastructure et aux pipelines. C'est inacceptable que cette route soit toujours faite de gravier. Je viens ici pour démarcher le gouvernement fédéral et lui demander de paver cette route. Ce n'est pas beaucoup demander, considérant l'énorme quantité de gaz naturel que nous produisons. C'est de ce genre d'infrastructure dont je parle. Nous avons examiné nos options. Il faut paver cette route. Elle sert non seulement à l'industrie pour exploiter le gaz naturel, mais aussi aux services d'urgence, à la GRC, aux ambulances, ainsi qu'aux infirmières et aux médecins qui desservent notre nation. C'est un exemple.

L'infrastructure constitue un autre exemple. Notre infrastructure a été endommagée. Nous cherchons à améliorer un pont endommagé par un incendie de forêt qui nous a coûté des millions de dollars pour sauver nos maisons et notre terre. Pour ce qui est de renforcer nos capacités, nous pouvons compter sur

management team that protected our lands and people. We had no loss of life and minimal loss of homes in the nation.

We were down to one bridge in and out of the First Nation, which is how that bridge was damaged. Again, there is so much infrastructure. I can talk about physical infrastructure, such as buildings, roads and bridges. Then there is also the infrastructure of pipelines. With that, as we know, there have been opportunities. Maybe a year and a half ago, bringing ownership equity for the Trans Mountain pipeline was talked about. I think that that was silenced. I am not sure whether that will ever come back to life or not.

Also with NGTL very recently, I would like to talk about those as far as UNDRIP and having Indigenous participation done meaningfully and respectfully. First Nations need to be provided more information so that we, as Indigenous people, are able to make sound decisions going forward with that. We also need to be in the room when there are opportunities such as those, along with proponents, rather than having proponents come with an already financed structural deal. We need participation in what that structure looks like and further participation from not only my nation but many nations across Canada. I think that would set an excellent path forward together.

Senator Coyle: Thank you.

Senator Pate: Thank you for joining us. I wish to pick up on something Senator Tannas raised.

In addition, on education, I would be interested in the percentage of folks who have achieved trades training, post-secondary education, as well as Grade 12. Also, I'd like to know what addiction levels, homelessness and criminalization are like in your community. I know that when Mr. Justice Causey in 1991, published in 1992, looked at the incarceration rates in Alberta, he found that by the age of 30, 90% of Indigenous men, for instance, had a criminal record. In many instances, when we see the kinds of infrastructure you have, we often see lower rates. I am curious about what your rates are and what you attribute those to.

Ms. Coleman: Yes. Thank you for those questions, Senator Pate. I am not here equipped with statistics in front of me right now, but you are absolutely correct.

I am very pleased that you brought up the issues around addictions, incarceration, crime and the RCMP. The growth that we have had within the O'Chiese First Nation has brought its challenges with respect to crime and incarceration rates. From that, we have absolutely seen the right to protection for RCMP as well. I sent a strong letter to the RCMP recently saying that it is unacceptable that they are not currently meeting the needs the

un excellent service incendie et une équipe de gestion des urgences, qui ont protégé nos terres et nos gens. Nous n'avons déploré aucune perte de vie et n'avons perdu qu'un nombre minimal de maisons dans notre nation.

Nous n'avions plus qu'un pont pour entrer et sortir de la Première Nation, et c'est ainsi que le pont a été endommagé. Je répète que l'infrastructure est limitée. Je peux vous parler de l'infrastructure physique, comme les bâtiments, les routes et les ponts. Il y a aussi l'infrastructure des pipelines. Comme nous le savons, cela présente des occasions à saisir. Il y a peut-être un an et demi, il était question de participation à la propriété du pipeline Trans Mountain. Je pense que ces voix ont été muselées. Je ne suis pas sûre qu'on réentendra un jour parler de ce projet.

Concernant NGTL très récemment, j'aimerais parler d'infrastructure en lien avec la DNUDPA et la participation concrète et respectueuse des Autochtones. Il faut donner plus d'information aux Premières Nations pour qu'elles puissent prendre des décisions éclairées à l'avenir. Nous devons aussi participer aux discussions avec les promoteurs quand des occasions se présentent, au lieu que ces promoteurs nous soumettent une entente déjà ficelée sur le plan structurel et financier. Nous devons participer à la création de cette structure et favoriser la participation non seulement de ma nation, mais de maintes nations au Canada. Je pense que cela nous placerait en excellente position à l'avenir.

La sénatrice Coyle : Merci.

La sénatrice Pate : Merci de vous joindre à nous. Je veux revenir à ce que le sénateur Tannas a dit.

Concernant l'éducation, j'aimerais connaître le pourcentage d'étudiants qui réussissent leur formation dans les métiers, leurs études postsecondaires et leur 12^e année. De plus, j'aimerais connaître les niveaux de dépendance, d'itinérance et de criminalité dans votre communauté. Quand M. le juge Causey a examiné les taux d'incarcération en Alberta en 1991 (son rapport a été publié en 1992), il a constaté qu'à 30 ans, 90 % des hommes autochtones avaient un casier judiciaire, par exemple. Dans bien des cas, quand la communauté dispose du genre d'infrastructure que vous avez, les taux sont moindres. J'aimerais savoir quels sont vos chiffres et à quoi vous les attribuez.

Mme Coleman : Oui. Merci de ces questions, sénatrice Pate. Je n'ai pas les statistiques sous la main, mais vous avez tout à fait raison.

Je suis très contente que vous ayez soulevé les enjeux liés à la dépendance, l'incarcération, le crime et la GRC. La croissance que nous avons connue dans la Première Nation O'Chiese a apporté bien des difficultés en matière de taux de criminalité et d'incarcération. C'est clair que nous demandons la protection de la GRC. J'ai envoyé une lettre on ne peut plus claire à la GRC récemment. J'y disais qu'il est inacceptable qu'elle ne réponde

nation as far as providing for Community Tripartite Agreement, or CTA, members. In our nation, we share a number of four in total. Two CTAs are for my nation, and two are for the neighbouring nation of Sunchild First Nation. Those RCMP members are not always available to us. That is a concern that I have brought to the RCMP.

As I also know and can speak on, for the area where we are policed with RCMP, we have a high rate of crime and a high rate of different areas within that. I do have those statistics readily available because I have been continuing conversations with the RCMP. That is a very important issue and topic that needs addressing.

From all of those comes addiction. There are an increasing number of issues around addiction, not only within the O'Chiese First Nation. Many First Nations across Canada are dealing with a more dangerous and higher level — I always call it a monster — of addiction that has taken over many people, and not only Indigenous people. It is very alive and well in municipalities and cities across Canada. I think that is an overall issue that we must look at jointly. I wish to say this because it is very important: Addressing addictions issues used to be going to rehab for maybe a measly 30 days. That was your rehab. Those rehabs would mainly address things like drugs and alcohol. The monster of addictions we are addressing now is with respect to a more harmful drug that has taken over communities across Canada — again, not only within First Nations but also municipalities and cities. Addressing that type of need requires a longer-term rehab. You cannot fix it in 30 days or with a little detox. That is hugely important.

Addressing addictions as a root problem, if we can start there, is hugely important for the O'Chiese First Nation. In my time in leadership here, I have implemented some programs that I thought would work. I have increasingly tried to support programs that are working. We have adopted a day program that is working within our community. Again, all credit goes to those people and how they save their lives. Once they see one person able to address their addictions, others say, "I can do that as well. How did you do that? What worked for you?"

I have always advocated for a recovery facility that addresses exactly what we are doing, but to no avail. I have not been successful in providing that actual facility to implement the program and what works for us, though we are extremely successful regarding the program and what is working for us.

pas aux besoins de notre nation. La GRC doit pourtant soutenir les membres de l'Entente tripartite communautaire. Notre nation est signataire de quatre ententes de ce genre : deux portent sur ma nation, et les deux autres s'appliquent à la nation voisine, la Première Nation Sunchild. Il n'y a pas toujours d'agents de la GRC disponibles pour nous. Je lui ai exprimé cette préoccupation.

Je sais aussi que dans la région où la GRC travaille, le taux de criminalité et d'autres indices sont élevés. Je peux vous citer ces données, parce que je poursuis mes discussions avec la GRC. C'est un enjeu très important auquel il faut réfléchir.

De tous ces problèmes découle la dépendance, qui vient avec son lot de difficultés, et pas seulement dans la Première Nation O'Chiese. Bien des Premières Nations au Canada sont aux prises avec un problème de dépendance plus dangereux et plus important — je parle toujours d'un monstre. La dépendance prend le contrôle de la vie de bien des gens, et pas seulement des Autochtones. On retrouve aussi ce problème dans les municipalités et les villes canadiennes. Je pense qu'il s'agit d'un enjeu que nous devons examiner ensemble. Je tiens à le dire, car c'est très important : auparavant, pour traiter une dépendance, on allait dans un centre de désintoxication pour à peine 30 jours. C'était le programme qu'on suivait. Dans un tel centre, on traitait les problèmes comme la drogue et l'alcool. Désormais, le monstre que nous devons combattre est une drogue bien plus nocive qui fait des ravages dans les collectivités de partout au Canada. Je répète que le problème n'existe pas uniquement chez les Premières Nations, mais aussi dans les municipalités et les villes. Pour s'en sortir, il faut une cure plus longue. On ne peut pas vaincre la dépendance en 30 jours, ou avec une cure très brève. C'est très important à savoir.

Il faut commencer par considérer les dépendances comme étant la source du problème. C'est extrêmement important pour la Première Nation O'Chiese. Durant mon mandat de chef, j'ai mis en œuvre des programmes qui devraient fonctionner. Je tente de plus en plus de soutenir les programmes qui marchent. Nous avons mis sur pied un programme de traitement de jour qui fonctionne dans notre communauté. Je répète que tout le mérite revient au personnel traitant, qui sauve des vies. Lorsque les patients voient un des leurs vaincre sa dépendance, ils se disent qu'ils peuvent y arriver eux aussi. Ils se questionnent pour savoir ce qui a fonctionné pour les autres.

J'ai toujours demandé un centre de désintoxication qui répond à ces besoins, mais sans succès. Je ne parviens pas à fournir ce centre pour mettre en œuvre le programme et ce qui fonctionne pour nous, bien que nous connaissions beaucoup de succès avec le programme et ce qui fonctionne.

A recommendation that I would like to put forth is that whatever these recovery facilities look like, they need to be more long-term and have doctors and nurses who can help these people ease off their addictions and, overall, implement a program that wraps around their service so that when they go in, they address the physical part of their addiction. As we talked about earlier, we also need to address what they can do now — we need to house them and have employment for them. I am also a huge advocate for the safety of not only those who are homeless but families and children as well. So much work is going on around child welfare right now. That is hugely important and great to see.

As I said, there is so much knowledge that we can share in the things we do. The O'Chiese First Nation has a ton of work to do on child welfare. We need to bring our children home and have greater authority and autonomy to do so. When we talk about safety, I always say that it is not okay that the population of the O'Chiese First Nation, over 1,500 people, has over 100 of our children out in a system where there is nothing implemented and we cannot bring them home yet. That is hugely important. Every day, when I start my day and we say prayers, I think about those children. There are still absolutely horrific stories that are coming to my attention. There is a lot of work to be done with UNDRIP and in many areas.

I want to touch on crime and incarceration rates as well. As we all know, those stats are very high. I have seen some instances where within my community where the RCMP would say, "You know, it is not everyone in your community; your community is great." We all have those. It is probably not even 10% of our people who are causing the havoc, but it is not only that. Again, when we talk about addressing addictions, there is also addressing the selling of drugs as well. I know our community has made and implemented some advancements in how we can address that. I am not here to say that I am ever going to give a solution to that. That is its own thing that all of us, together, must address.

Going back to that, it does play a huge part in the stats on crime and incarceration. Within Alberta, it used to be the Maskwacis that had the most crime stats. The growth of the economy and wealth that has come to a nation has brought an increasing amount of crime and addictions as well.

I am here to advocate for implementing things for our areas, especially going forward. The area we need to look at is personal safety. Is that going to be something that we are looking at possibly doing for more security and policing within the RCMP? Or maybe it is looking at what other First Nations have done around their own First Nations policing.

J'aimerais vous faire une recommandation. Peu importe, de quoi ont l'air ces centres de désintoxication, les programmes doivent être de plus longue durée. Il doit y avoir des médecins et des infirmières qui peuvent aider les patients à diminuer leur dépendance. En général, les programmes doivent offrir des services complets pour que le personnel puisse traiter l'aspect physique de la dépendance. Comme nous l'avons dit, nous devons également songer à ce que ces gens peuvent faire ensuite. Nous devons les loger et avoir des emplois pour eux. Je suis un grand défenseur de la sécurité des itinérants, mais aussi des familles et des enfants. Nous travaillons fort en matière de protection de l'enfance à l'heure actuelle. C'est extrêmement important et c'est bon à voir.

Comme je l'ai dit, nous pouvons vous faire part de notre savoir abondant sur les choses que nous faisons. La Première Nation O'Chiese a beaucoup de travail à faire en matière de protection de la jeunesse. Nous devons ramener nos enfants à la maison et avoir plus d'autorité et d'autonomie pour ce faire. Quand nous parlons de sécurité, je dis toujours que c'est inacceptable que la population de la Première Nation O'Chiese, qui compte plus de 1 500 personnes, ait plus de 100 enfants dans un système où rien n'est mis en place et qui nous empêche pour le moment de les ramener à la maison. C'est extrêmement important. Tous les jours, lorsque je commence ma journée et que nous prions, je pense à ces enfants. On me raconte encore des histoires absolument horribles. Il reste beaucoup de travail à faire, concernant la DNUDPA et bien d'autres domaines.

Je veux aussi parler des taux de criminalité et d'incarcération. Comme nous le savons tous, ces statistiques sont très élevées. À certaines occasions, la GRC nous a dit que ce n'était pas tout le monde de notre communauté qui était touché, et que nous faisons bonne figure. Nous connaissons tous ce genre d'exemple. Ce n'est sans doute même pas 10 % de nos gens qui sèment le chaos, mais cela ne s'arrête pas là. Je répète qu'en matière de dépendance, il faut aussi s'attaquer à la vente de drogues. Je sais que notre communauté a fait des avancées face à ce problème. Je ne suis pas ici pour vous dire que je vais un jour trouver la solution. C'est un problème que nous devons régler tous ensemble.

Je répète que la drogue joue un rôle important dans les statistiques sur la criminalité et les incarcérations. En Alberta, les Maskwacis présentaient les taux de criminalité les plus élevés. La croissance de l'économie et de la richesse dans la nation s'accompagne de la hausse de la criminalité et de la dépendance.

Je suis ici pour demander la mise en place de diverses mesures pour nos secteurs, surtout à l'avenir. L'enjeu que nous devons examiner, c'est la sécurité des personnes. Envisage-t-on à la GRC d'assurer plus de sécurité et un meilleur maintien de l'ordre? Ou faudrait-il se pencher sur ce que d'autres Premières Nations font avec leurs propres services de police?

As you can see, it is very exhausting for me. When you can come to work and focus on one thing — as Indigenous leaders, we are focusing on any of 20 issues on a daily basis. Keeping those moving forward, as you can see how much work the O’Chiese First Nation has done, we are looking at many things, everything from the crime, addiction, health, incarceration, affordable housing. We also own a large number of real estate properties in Edmonton as well so many of our students can transition into those homes.

We are trying to create and be the model for what all First Nations need, including economic development and all the social aspects of that. In that context, it requires a huge amount of work.

The Chair: Thank you, Ms. Coleman, for your testimony today. We appreciate you being here.

The time for this panel is now complete. That brings us to the end of our meeting.

(The committee adjourned.)

Comme vous pouvez le voir, ces enjeux m’épuisent. Tandis que d’autres peuvent focaliser sur une chose au travail, les dirigeants autochtones examinent une vingtaine d’enjeux par jour. Comme vous le savez, la Première Nation O’Chiese a accompli beaucoup de travail, en ce qui a trait autant à la criminalité, la dépendance, la santé et les incarcérations que le logement abordable. Nous possédons aussi un grand nombre de propriétés immobilières à Edmonton. Bon nombre de nos étudiants peuvent y résider.

Nous tentons de créer le modèle dont toutes les Premières Nations ont besoin, notamment sur le plan du développement économique et de tous les aspects sociaux. Dans ce contexte, cela exige énormément de travail.

Le président : Merci, madame Coleman, de votre témoignage aujourd’hui. Nous vous sommes reconnaissants d’être ici.

Le temps imparti à ce groupe de témoins est écoulé. Cela conclut notre réunion.

(La séance est levée.)
